

la campagne  
d'Arlette  
Laguiller

p. 2, 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1751 - 15 février 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

## Election présidentielle

**Faire  
entendre  
les voix  
du monde  
du travail**



### \* Hôpital

Le personnel  
exige des  
emplois

p.13

### \* Ecole

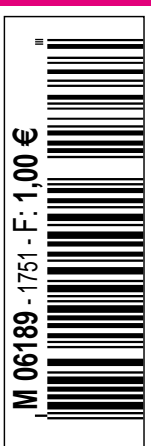
Lang... de  
bois de  
ministre et  
fermetures  
de classes

p. 5

\* 5 ans de  
gouvernement  
Jospin...

Et encore plus  
de 4 millions  
de pauvres

p.6



**AZF et autres usines à risques**  
**Les parlementaires laissent  
les mains libres aux patrons**

p. 10, 11

## Leur société

- 4 ■ Le PS et la droite projettent de privatiser encore plus
- Baisse de la croissance et hausse des déficits
- 5 ■ Insuffisance de moyens dans l'Education nationale
- 6 ■ Pour les revenus des patrons : 36 % d'augmentation
- ... Et toujours plus de quatre millions de pauvres
- 7 ■ Accidents du travail et maladies professionnelles
- Scandale des éthers de glycol
- Les impôts locaux pèsent de plus en plus
- Dassault et Corbeil (Essonne)

## Tribune

- 6 ■ Un sommet africain à Paris : le parrain Chirac reçoit ses affranchis

## Dans le monde

- 8 ■ Milosevic devant le tribunal international de La Haye
- Argentine : un nouveau plan d'austérité
- 9 ■ Nigeria : les impérialistes et la guerre du Biafra
- Grande-Bretagne : la privatisation du métro londonien
- 16 ■ Israël : Sharon au pouvoir depuis un an
- Etats-Unis : à propos de la faillite d'Enron

## Toulouse

- 10-11 ■ L'avenir du pôle chimique...
- Impôts locaux : quinze poids, quinze mesures !
- Commission d'enquête sur les usines à risques

## Dans les entreprises

- 12 ■ La Mure (région grenobloise) : une région sinistrée
- Gilly sur Isère : pollution à la dioxine
- Succès des nettoyeurs à la Snecma Villaroche
- 13 ■ Les mouvements dans les hôpitaux
- 14 ■ Aéroport de Roissy, Alcatel-CIT Nanterre, Artis Monthermé, SNCF Villeneuve-Saint-Georges
- 15 ■ Grève du personnel de mairie à Colmar

**LA ROCHE-SUR-YON**  
Vendredi 15 février à 18h  
Salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche

**CREIL**  
Samedi 23 février à 18h 30  
Cinéma Théâtre Le Lido 1, rue Jules-Michelet

**NIORT**  
Mercredi 27 février à 20h 30  
Centre de rencontre, Parc des Expositions

**MONTLUÇON**  
Mercredi 6 mars à 20h 30  
Centre Athanor

**SAINT-ETIENNE**  
Mardi 19 février à 18h 30  
Le Flore (Plaine Achille) 31, boulevard Jules-Janin

**TARBES**  
Lundi 25 février à 20h 30  
Parc des Expositions

**ORLÉANS**  
Jeudi 28 février à 20h 30  
Salle Eiffel 17, rue de la Tour Neuve

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**  
Vendredi 8 mars à 20h 30  
Hôtel-de-Ville de Mézières

**LE HAVRE**  
Jeudi 21 février à 20h  
Salle Franklin Maison des Syndicats 119, cours de la République

**CASTRES**  
Mardi 26 février à 20h 30  
Salle Gérard-Philippe

**GAP**  
Samedi 2 mars à 17 h  
Centre Social de Beauregard 49, route Sainte-Marguerite

**LENS**  
Lundi 18 mars à 20 h  
Salle Jean-Nohain Route de Béthune (près de la médiathèque)

## — Le 5 février à Colmar —

250 personnes ont assisté au meeting qu'Arlette Laguiller a tenu dans cette ville.

Le nombre d'auditeurs, comme les interventions de la salle, révoltée par la misère grandissante et les difficultés quotidiennes, dément l'image traditionnelle de la ville. Comme l'a dit Arlette dans son intervention, «*si Colmar a la réputation d'être une ville riche et si elle l'est au centre-ville, les quartiers populaires en revanche se dégradent*».

Les questions et les interventions des auditeurs évoquant pêle-mêle les paradis fiscaux, les licenciements à La Poste et ailleurs, le manque de moyens pour les tra-

vailleurs handicapés ou les 35 heures qui ont servi de prétexte pour imposer des cadences aggravées et des horaires plus flexibles, ont témoigné du mécontentement populaire.

Une ouvrière a été très applaudie quand elle a laissé éclater sa colère contre la façon dont on traite les ouvriers dans les entreprises «*Comme de la merde et c'est de pire en pire*» alors que «*la bourgeoisie n'en a rien à faire de nous ; eux, ce qui les intéresse, c'est leur appart à Monaco et leurs vacances au ski. Alors dans dix ans, ce sera trop tard. Il faut que les gens se réveillent*».

## — Le 7 février à Auxerre —

180 personnes participaient au meeting. Assistance attentive, populaire, avec pas mal de jeunes malgré les congés scolaires.

Dans le débat, une vieille dame a raconté les difficultés qu'elle rencontre : habitante d'une petite HLM de la ville, elle n'a que l'allocation vieillesse pour vivre et les HLM viennent d'augmenter le loyer, alors qu'en même temps ils ont coupé le chauffage sans raison. Quant à son fils qui vit avec elle, Rmiste, on lui propose du travail à 30 ou 40 km de là alors qu'il n'a qu'une mobylette.

Une autre intervenante a dénoncé « l'arnaque » des

35 heures. Une autre encore a demandé comment on pouvait faire pour s'opposer aux licenciements massifs. Quelqu'un a demandé aussi pourquoi Arlette n'intervenait à Auxerre qu'au moment des élections, ce à quoi il lui fut répondu que nous n'avions dans la ville que quelques sympathisants mais que le meeting pouvait être l'occasion d'étoffer notre présence. Une dame sympathisante qui était venue avec sa fille a demandé ce qu'on pouvait dire aux jeunes pour les entraîner à s'engager pour la défense de nos idées.

Autre question : le Parlement

européen élu au suffrage direct ne sert à rien. Arlette confirme en donnant un exemple, celui du vote d'un texte sur l'égalité hommes-femmes, voté par le Parlement européen. Le Parlement français et sa majorité de gauche en ont profité pour instaurer le travail de nuit des femmes pendant que la Belgique l'interdisait aux hommes.

## — Le 9 février à Bastia —

350 personnes ont assisté au meeting de Bastia.

Dans le débat, des nationalistes corses, qui se sont présentés comme de gauche, lui ont demandé si elle était pour l'amnistie des prisonniers corses, si elle soutenait la revendication d'indépendance pour la Corse et ce qu'elle pensait de la section antiterroriste.

Au sujet des prisonniers, elle a dit qu'étant contre la peine de mort, elle n'était donc pas pour cette mort lente qu'est la prison à vie.

Elle a fait remarquer que les accords Matignon ont été élaborés entre le gouvernement et des notables, sans consulter les habitants de l'île sur chacun des points figurant dans celui-ci. Elle a confirmé que Lutte Ouvrière était pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais qu'elle doutait que la majorité des habitants de Corse soit pour l'indépendance, mais si ce choix était décidé après la consultation de toute la population de l'île, elle ne trouverait pas choquant que ce statut soit mis en œuvre.

Mieux vaudrait s'interroger avant pour savoir à qui une telle indépendance profiterait : aux

Quelques-uns qui se connaissent, mais ignoraient leur sympathie commune pour Arlette, étaient contents de se rencontrer. A la fin, plusieurs ont laissé leur adresse, comme ce retraité, ancien militant du PCF, qui se sent bien isolé dans son village paysan.

riches, aux notables et aux patrons, ou bien aux travailleurs ? Dans pratiquement tous les cas où des indépendantistes ont accédé au pouvoir, la bourgeoisie et les notables se sont enrichis sur le dos du peuple, qui est resté pauvre.

Les groupes, qui utilisent le terrorisme alors qu'ils disposent d'autres moyens de se faire entendre, refusent le contrôle de leurs actes après comme avant la prise du pouvoir, par la population.

Cette position a été applaudie par une grande partie de la salle, manifestement d'accord pour penser qu'il était plus important de se battre pour interdire les licenciements, embaucher dans les services publics, contrôler les comptes des entreprises.

L'intervention d'une militante syndicaliste de l'hôpital exprimait de façon forte cet avis. Elle dénonçait la politique du gouvernement qui, de même que le gouvernement Juppé, conduisait à la dégradation scandaleuse du service hospitalier, aux privatisations, au manque cruel d'effectifs.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationale

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donné la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - e.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 14000 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 ..... CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

## Editorial

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 11 février 2002

# FAIRE ENTENDRE LES VOIX DU MONDE DU TRAVAIL

Même si Chirac n'a fait officiellement acte de candidature que le 11 février, même si Jospin n'est toujours, selon ses dires, qu'un candidat « probable », la campagne pour l'élection présidentielle est commencée depuis longtemps. Pourtant, d'après un récent sondage, plus de 60 % des Français se désintéresseraient de cette campagne. Ce n'est d'ailleurs, en un sens, pas très étonnant, car à en juger par le passé, qui parle plus pour l'avenir que tous les discours électoraux, on ne voit pas ce qui distingue la politique des candidats que l'on nous dit susceptibles d'accéder à l'Élysée, même si l'un se dit de gauche et l'autre de droite.

Chirac a succédé à Mitterrand, Jospin à Juppé, mais y avons-nous vu une différence ?

Le bilan du gouvernement de la gauche gouvernementale est catastrophique pour la population laborieuse. D'après les statistiques officielles, plus de 4,5 millions de personnes vivent en France en dessous de ce que l'INSEE appelle le « seuil de pauvreté », correspondant à un revenu de 564 euros (3 700 F) pour un célibataire, de 1184 euros (7 770 F) pour un couple avec deux enfants. Et parmi ceux-ci, il n'y a pas que des chômeurs. Un tiers d'entre eux sont des travailleurs qui, du fait de la précarité de l'emploi, du temps partiel imposé, ont des ressources bien

inférieures au SMIC.

Par contre, tout va bien pour les nantis. Les PDG des grandes entreprises ont vu leur rémunération augmenter de 36 % au cours de la dernière année. Ce qui en dit long sur les revenus des grands bourgeois dont ils gèrent les intérêts.

Que vaut, en face de ces chiffres, l'auto-satisfaction de Jospin sur l'évolution des chiffres du chômage (qui remontent depuis près d'un an) ou sur la loi sur les 35 heures (qui n'aurait pas suscité tant de conflits sociaux si elle avait vraiment été favorable aux travailleurs !). En fait, Jospin a continué la politique de Balladur et de Juppé, et rien de ce qu'a décidé Jospin n'était contraire à ce qu'aurait pu faire la droite... sauf peut-être la mise en place du PACS, qui ne coûtait rien à la bourgeoisie, et n'était pas plus radicale que la loi Veil de 1975, légalisant sous Giscard l'interruption volontaire de grossesse.

La candidature de Chevènement illustre parfaitement qu'entre la gauche gouvernementale et la droite, c'est pour l'essentiel « bonnet blanc et blanc bonnet », puisque celui qui fut ministre de trois gouvernements « socialistes » n'est pas gêné de recevoir aujourd'hui le soutien de réactionnaires aussi avérés que De Villiers.

Il est donc parfaitement compré-

hensible que beaucoup de travailleurs n'aient aucune envie de choisir entre ces trois-là, et qu'ils n'aient pas non plus envie d'aller voter pour Hue, ou pour Mamère, qui jouent aujourd'hui les opposants, pour faire oublier que leurs partis participent depuis cinq ans au gouvernement et en sont solidaires.

Pourtant, le monde du travail peut se saisir de ces élections pour dire que cela suffit.

Il y a dans ce pays cinq millions d'ouvriers, autant d'employés, sans compter les techniciens, les infirmières et les aides-soignants, les enseignants, etc. C'est dire que les travailleurs constituent la grande majorité de la population active de ce pays. Sans eux, la machine économique ne pourrait pas tourner. Et si ce sont d'autres qui en récoltent les fruits, si les conditions de vie des travailleurs ont reculé sans avoir entraîné jusqu'ici de réactions de leur part, c'est parce qu'en menant la même politique que la droite, la gauche gouvernementale a désorienté les classes laborieuses.

Mais il est justement temps que celles-ci se fassent entendre, montrent que cela a assez duré. C'est le sens de la candidature d'Arlette Laguiller. Elle ne sera certes pas élue, mais ce n'est pas cela le problème. Il faut que le monde du travail donne de la voix.

## LES EX-SALARIÉS DE MOULINEX ATTENDENT TOUJOURS...

Quatre mois et demi après le dépôt de bilan de Moulinex, les anciens salariés de cette entreprise n'ont toujours pas vu arriver la « prime additionnelle » de licenciement qu'on leur avait promise.

Cet automne, les usines normandes de Moulinex avaient été bloquées par leurs travailleurs auxquels venait d'être annoncé un plan dit social, qui se traduisait par de très nombreux licenciements. Les autorités et des dirigeants

syndicaux avaient alors présenté cette prime comme le maximum de ce qu'il aurait été possible d'arracher à la direction. Une prime pourtant dérisoire puisqu'elle s'étage de 30 000 à 80 000 F, selon l'ancienneté, pour des travailleurs qui ont parfois passé des dizaines d'années de leur vie à Moulinex et risquent fort de ne jamais retrouver un emploi. En fait, cette présentation des choses n'avait qu'un seul but : démobiliser à peu de frais les

salariés de Moulinex et leur faire quitter les usines.

Aujourd'hui, à Cormelles-Royal (près de Caen), seuls quatre salariés de l'usine ont retrouvé un travail. Quant aux autres, et alors qu'ils n'ont même pas touché leur solde de tout compte, ils attendent toujours la prime promise. L'organisme chargé du versement des indemnités en cas de liquidation d'une entreprise, s'y refuse. Quant à l'Etat, qui avait promis de débloquer les fonds,

il n'a toujours rien fait. Que d'anciens salariés de Moulinex n'aient rien touché depuis le 21 décembre, que de nombreuses familles ouvrières se trouvent dans une situation dramatique, c'est le cadet des soucis des pouvoirs publics, en dépit des promesses qu'ils avaient faites à chaud, pour calmer l'émotion suscitée par ces licenciements.

Mais tout le monde n'est pas à plaindre. Car les fortunes accumulées sur le dos de leurs salariés par les actionnaires de

Moulinex, elles, se portent bien. A Moulinex, comme ailleurs en pareil cas, c'est là qu'il faudrait piocher, c'est cet argent-là qu'il faudrait mettre à contribution. Et pas seulement pour assurer le versement immédiat d'une prime de misère, mais pour garantir les salaires de travailleurs qui, à la différence des actionnaires, perdent tout quand une entreprise ferme.

P.L.

# LE PS ET LA DROITE PROJETTENT DE PRIVATISER ENCORE PLUS

Arlette  
Laguiller  
Mon  
communisme



Plon

**Le livre d'Arlette Laguiller  
Mon communisme  
vient de paraître.  
Vous le trouverez en librairie  
à partir du 14 février.**

Prix : 13 euros.

Baisse de la croissance et  
hausse des déficits...

## LA FACTURE DE FABIUS SERA LOURDE, MAIS POUR QUI ?

Pour établir son budget 2002, le ministre de l'Économie et des Finances, Laurent Fabius, avait tablé sur un taux de croissance du PIB de 2,5 %. Il a maintenu ce chiffre jusqu'à la semaine dernière. Il vient de réviser sa prévision de croissance à la baisse, entre 1,4 et 1,6 %. Un pour cent de moins, cela signifie des milliards d'euros de rentrée fiscale en moins et de déficit budgétaire en plus.

Cette volte-face n'a pas empêché l'oracle, Laurent Fabius, de prédire un taux de croissance pour la période allant de 2003 à 2005 !

Avec d'autant plus d'aplomb, que comme tous les charlatans, astrologues ou cartomanciennes de l'économie, il n'en sait rien. Et il sait que ce dont il parle est imprévisible.

La faute n'en est pas au manque de moyens ou de données statistiques, celles-ci sont surabondantes. Mais le système capitaliste qu'on nous présente comme le plus perfectionné est totalement irrationnel. La production de richesses est le fruit d'une somme de décisions individuelles, prises par les capitalistes en fonction de leur profit. L'anarchie, le gaspillage et l'irresponsabilité y sont du coup la règle.

Les socialistes des origines voulaient ôter à la production son caractère privé afin que l'humanité puisse prévoir pour pouvoir diriger consciemment l'économie, afin que le taux de croissance soit calculé en fonction des besoins humains. Mais il y a bien longtemps que les dirigeants socialistes ont troqué les convictions socialistes pour devenir les valets des maîtres de ce système.

A qui Fabius va présenter l'addition de cette baisse de la croissance et des baisses des recettes fiscales qui en découlent ? Aux ouvriers, aux chômeurs, aux retraités ou bien aux capitalistes ? Poser la question, c'est y répondre. Aux salariés, bien sûr !

Pourtant ces milliards d'euros qui vont manquer, le gouvernement pourrait les trouver facilement : les profits ont augmenté, les salaires des patrons ont explosé. Il suffirait au gouvernement d'annuler la baisse prévue de l'impôt sur les sociétés, d'annuler la baisse de l'impôt sur le revenu des tranches supérieures, pour récupérer des milliards d'euros. Ou bien de tailler dans les dizaines de milliards d'euros de subventions au patronat.

Christian BERNAC

**Une chose est sûre : quel que soit le futur président, les privatisations vont continuer. En effet, à droite comme au Parti Socialiste, on s'en déclare partisan.**

A droite, le groupe Démocratie Libérale d'Alain Madelin propose de privatiser la Caisse des dépôts, les Aéroports de Paris, France 2, France Télécom, Air France et EDF. S'agissant d'EDF, le parti de Madelin prétend que le « produit de la vente de l'entreprise servirait en priorité à garantir les retraites des salariés d'EDF ». Façon de dire que pour Madelin, les retraites des salariés d'EDF sont trop élevées et dans le collimateur. En revanche, il ne trouve pas les profits patronaux trop élevés. Il propose même de remplacer les dispositifs actuels de baisse de charges par la suppression totale de toutes les cotisations patronales sur les 600 premiers euros de salaire mensuel, 60 milliards de baisse d'impôt pour les entreprises avec une baisse de l'impôt sur les sociétés et les droits de succession.

Les autres partis, de la droite et du PS, ne préférèrent pas annoncer leurs projets en la matière sous cette forme provocante. Mais ils s'apprêtent à continuer de privatiser afin de continuer à alimenter la pompe à subventions pour le patronat, s'ils restent ou reviennent aux affaires.

### EDF ET GDF DANS LE COLLIMATEUR

Le restant de la droite s'est prononcé pour, et de même le PS champion de cette privatisation durant les cinq années passées.

Martine Aubry commen-

tant le programme du PS qu'elle a elle-même élaboré, a précisé que « la majorité du capital des entreprises publiques devait rester dans le giron public », s'empressant d'ajouter « sans exclure une ouverture minoritaire du capital ». Fabius a approuvé en affirmant « ne pas être de ceux qui pensent qu'il faut descendre en dessous de 50 % » de participation dans le capital d'EDF. Il est donc prêt à vendre près de la moitié du premier fournisseur mondial d'électricité. Strauss-Kahn, lui, va plus loin, y compris que la droite, et est prêt à descendre en dessous du seuil des 50 %, déclarant que ce dernier n'est « pas inscrit dans le marbre ». Et on n'en est qu'aux discours électoraux, pas au stade de la prise de décision. Qu'est-ce que cela sera quand on en sera là ! Mais cette privatisation dite partielle, cette ouverture du capital n'est qu'une étape.

### 1997 - 2002 JOSPIN A PLUS PRIVATISÉ QUE BALLADUR- JUPPÉ

Jospin s'était engagé en 1997 à « stopper toute privatisation ». En réalité, il a appliqué le programme mis au point par Balladur puis Juppé. De France Télécom à Aérospatiale en passant par Thomson Multimédia et Air-France, il a privatisé pour environ 240 milliards de francs. D'après l'INSEE, organisme public, plus d'un millier de sociétés qui appartenaient au service public ou semi-public sont passées dans le privé depuis 1997.

Jospin se disait opposé à toute ouverture du capital de France Télécom avant 1997. Dès son élection, il en privatisait le quart. Aujourd'hui l'État n'en détient plus que 55,7 %.

### LES PRIVATISATIONS : UN RECU POUR LES TRAVAILLEURS ET LA COLLECTIVITÉ

Les privatisations représentent une bonne affaire pour les capitalistes. Ils peuvent faire main basse sur des entreprises ou des morceaux d'entreprises que les investissements publics ont rendus rentables. Dans le cas de l'énergie, de la télévision, des communications et des transports, le coût des infrastructures initiales était élevé et sans rentabilité immédiate. L'État s'est donc substitué à l'initiative privée et a investi, à perte, pour doter le territoire en équipements nécessaires. Du coup, les actionnaires peuvent désormais, sans risques, obtenir du profit à court terme. D'autre part, les gouvernements s'empressent de reverser sous forme de subventions l'argent qu'ils récupèrent en vendant, par appartement, une partie des entreprises nationales. Les capitalistes récupèrent d'une main ce qu'ils ont versé de l'autre.

Par contre, pour les travailleurs, les privatisations sont le prétexte à des restructurations. La privatisation des services publics entraîne un recul considérable du service. Il est frappant de voir qu'au moment où les dirigeants du PS et de la droite prônent la privatisation d'EDF et de GDF, il y a eu la retentissante faillite d'Enron, ce distributeur d'électricité qu'on présentait comme un symbole de la réussite de la déréglementation du marché de l'électricité, aux États-Unis. Voici le modèle qu'on nous propose ! A droite, comme à gauche !

C.B.

## Éducation nationale



# LANG... DE BOIS : RAS-LE-BOL !

C'est actuellement, de janvier à début février, qu'arrivent dans les établissements scolaires les prévisions de moyens donnés par les rectorats pour l'année scolaire prochaine, septembre 2002-juin 2003. Ces moyens sont en général annoncés à cette période, pour tous les établissements, maternelles, primaires, collèges, lycées. Et ce qui caractérise la plupart des chiffres annoncés, c'est qu'ils sont très souvent insuffisants.

Les réactions de protestation n'ont d'ailleurs pas tardé. Dans la Seine-Saint-Denis, où le ministère de l'Éducation nationale aimerait bien, dit-on, reprendre ce qu'il avait dû céder lors de la grève du 93, des mouvements de protestation ont eu lieu et continuent, notamment dans le primaire à Bagnolet ou encore à Noisy-le-Grand, contre les projets de fermetures de classes. Encore en région parisienne, à Trappes, des mouvements de protestation ont lieu également. Mais c'est le cas aussi en province, dans l'Oise il y a peu de temps, et en Loire-Atlantique.

A chaque fois qu'enseignants, parents d'élèves, élus locaux réagissent, les représentants du

ministère de l'Éducation nationale répondent qu'il s'agit « d'horaires-planchers », de bases de négociations.

Mais que signifient ces marchandages ? C'est une ficelle bien connue. On réduit de beaucoup, pour ensuite reculer un peu quand les parents et les enseignants se rebiffent. S'ils font entendre leurs protestations, il y aura un peu de rallonge de moyens, au détriment de ceux qui ne se seront pas « défendus ». C'est cela leur façon de gouverner !

Voilà bien l'aveu de ce que valent les grandes proclamations ministérielles sur le « respect », le « droit à l'éducation » voire comme il était dit il y a quelques années, le « bac pour 80 % d'une génération ».

Ces rodomontades de bonimenteur sont destinées à cacher la misère, le manque croissant de moyens donnés à l'éducation, en particulier dans les quartiers populaires. Alors, si ces calculs de bas étage entraînaient la multiplication des réactions de colère dans l'enseignement, on s'en réjouirait. Et Lang serait bien contraint de remiser ces petits calculs.

Nelly MEYER

## FERMETURES DE CLASSES DANS LA SOMME

Pour la rentrée prochaine, 32 classes et une cinquantaine de postes sont menacés dans l'académie d'Amiens.

Pourtant ce ne sont pas les besoins qui manquent. La Picardie est l'une des deux régions qui ont les moins bons résultats scolaires du pays : le nombre d'élèves qui sortent de l'école sans diplôme est au-dessus de la moyenne nationale et le taux d'analphabétisme est important.

Depuis, les fermetures des usines Saint-Frères, Lee Cooper et bien d'autres ont laissé des cantons entiers complètement sinistrés. De forts taux de chômage et de pauvreté se conjuguent pour faire obstacle à la réussite scolaire.

Bien loin de tenter d'apporter une solution aux problèmes existants, les responsables de l'académie et le ministère de l'Éducation ont décidé d'amputer les moyens mis à la disposition des écoles.

Ces suppressions de classes vont poser de multiples problèmes. Certains villages perdront leur école, les élèves de classes supprimées grossiront les autres classes qui deviendront surchargées, de très jeunes élèves devront prendre le car pour se rendre à l'école du village voisin, les enfants de moins de 4 ans seront de plus en plus refusés, etc.

Le recteur a tenté de se justifier en parlant de la baisse du nombre des élèves, alors qu'on assiste au contraire à une augmentation des naissances dans beaucoup des communes concernées.

Aussi, dès à présent, les parents et enseignants se mobilisent : grève à Abbeville, manifestation devant l'inspection académique, occupation d'écoles et pétitions se succèdent. L'académie a déjà reculé par rapport à certaines fermetures, mais l'intérêt des élèves est qu'il n'y en ait aucune.

## L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL HORS LA LOI

Un décret publié en mars 1995 accordé aux personnels travaillant en ZEP (zone d'éducation prioritaire), c'est-à-dire dans des zones dites très difficiles, une bonification d'ancienneté à raison d'un mois par an pour les trois premières années et de deux mois pour les suivantes.

Dans la Fonction publique, l'ancienneté a de l'importance pour le changement d'échelon, qui se fait après un certain nombre d'années et qui, concrètement, apporte une augmentation de salaire pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de francs. Ce qui est loin d'être négligeable, surtout pour le personnel de service dont le salaire avoisine le SMIC. Elle est aussi prise en compte pour l'inscription aux concours internes et leur validation. Ainsi, on a vu des professeurs ayant réussi un concours se faire refuser leur titularisation sous prétexte qu'il leur manquait quelques jours d'ancienneté, sur les trois années demandées ! Enfin, elle intervient pour le réemploi des personnels non titulaires, où la priorité d'embauche est accordée aux plus anciens.

Dans l'académie de Créteil, cependant, ce décret n'est toujours pas appliqué. Quand on en demande la raison aux services du rectorat, ceux-ci répondent qu'ils ne disposent pas du logiciel permettant de prendre en compte la bonification d'ancienneté pour les ZEP. En sept ans, ils n'auraient donc pas eu le temps de faire fabriquer un logiciel adapté ? Ou alors, si vraiment c'est au-delà de leurs compétences, de porter manuellement les modifications ?

L'urgence scolaire, c'est peut-être aussi d'alphabétiser les responsables du rectorat.

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 14 février

Antrain (Ille-et-Vilaine)  
Baccarat (Meurthe-et-Moselle)  
Biscarosse (Landes)  
Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme)  
Commercy (Meuse)  
Dives-sur-Mer (Calvados)  
Faverger (Haute-Savoie)  
Flixecourt (Somme)  
Grand Fougeray (Ille-et-Vilaine)  
Héricourt (Haute-Saône)  
Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne)  
Nyons (Drôme)  
Pontault-Combault (Seine-et-Marne)  
Roumazières (Charente)  
St-Louis (Haut-Rhin)  
St-Satur (Cher)

### 15 février

Aigre (Charente)  
Ambazac (Haute-Vienne)  
Asnières (Hauts-de-Seine)  
Bellac (Haute-Vienne)  
Givet (Ardennes)  
Gonesse (Val-d'Oise)  
Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)  
Langueux (Côtes-d'Armor)  
La Réole (Gironde)  
Montbéliard Chiff. (Doubs)  
Rumilly (Haute-Savoie)  
Sartrouville (Yvelines)  
Sens (Yonne)  
St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme)  
St-Orens (Haute-Garonne)  
Tarascon (Ariège)  
Tassin-La Demi-Lune (Rhône)  
Tergnier (Aisne)  
Vailly-sur-Sauldre (Cher)  
Vieux-Condé (Pas-de-Calais)  
Wingles (Pas-de-Calais)

### 16 février

Aire-sur-Adour (Landes)  
Castres-Lameilhé  
Caudry (Nord)  
Champeix (Puy-de-Dôme)  
Lodève (Hérault)  
Meaux (Seine-et-Marne)  
Mont-de-Marsan (Landes)  
Montmarault (Allier)  
Oye-Plage (Pas-de-Calais)  
Prémery (Nièvre)  
Roisel (Somme)  
Sallanches (Haute-Savoie)  
Verdun (Meuse)  
Villers-Cotterets (Aisne)  
Yzeure (Allier)

### 18 février

Brebières (Pas-de-Calais)  
Foix (Ariège)  
La Mure (Isère)  
St-Denis (Seine-St-Denis)  
Segré (Maine-et-Loire)

### 19 février

Elven (Morbihan)  
Ferrière-la-Grande (Nord)  
Obernai (Bas-Rhin)  
Ouireham (Calvados)  
Retiers (Ille-et-Vilaine)  
Sarre Union (Bas-Rhin)  
St-Renan (Finistère)  
Uzès (Gard)

### 20 février

Camaret-sur-Mer (Finistère)  
Connerré (Sarthe)  
Decazeville (Aveyron)  
Huingue (Haut-Rhin)  
Jussy (Aisne)  
Mirdrignac (Côte-d'Armor)  
Surgères (Charente-Maritime)

### 21 février

Arc-les-Gray (Haute-Saône)  
Arcis-sur-Aube (Aube)  
Chartres-Beaulieu (Eure-et-Loir)  
Ernée (Mayenne)  
Hérimoncourt (Doubs)  
Long-le-Saulnier (Jura)  
Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine)  
Mondoubleau (Loir-et-Cher)  
Montchanin (Saône-et-Loire)  
Montmirail (Marne)  
Pierrelatte (Drôme)  
Pont-du-Château (Puy-de-Dôme)  
Questembert (Morbihan)  
Uzerche (Corrèze)

### 22 février

Apt (Vaucluse)  
Billom (Puy-de-Dôme)  
Buxy (Saône-et-Loire)

Cambrai (Nord)  
Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente)  
Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme)  
Cluses (Haute-Savoie)  
Ecully (Rhône)  
Givors (Rhône)  
Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique)  
Liévin (Pas-de-Calais)  
Muret (Haute-Garonne)  
Neuchâtel-en-Bray (Seine-Maritime)  
Plouay (Morbihan)  
Saint-Affrique (Aveyron)  
St-Junien (Haute-Vienne)  
Thourrotte (Oise)

### 23 février

Ambérieu (Ain)  
Angoulême-Grand'Font (Charente)  
Châtillon-sur-Seine (Côt-d'Or)  
Crozon (Finistère)  
Cusset (Allier)  
Ham (Somme)  
La Ferté-Bernard (Sarthe)  
Lavelanet (Ariège)  
Moreuil (Somme)  
Mortagne-au-Perche (Orne)  
Souvigny (Allier)  
Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)  
Vimoutiers (Orne)

### 26 février

Crest (Drôme)  
Genlis (Côte-d'Or)  
Lagnieu (Ain)  
St-Lucien (Beauvais, Oise)  
Yffiniac (Côtes-d'Armor)

### 27 février

Gueugnon (Saône-et-Loire)  
Lannilis (Finistère)  
Marck (Nord)  
Metz-Borny (57)  
Neuville (Rhône)  
Pluvigner (Morbihan)  
Rodez (Aveyron)  
Valdoie (Territoire-de-Belfort)  
Venissieux Moulin à Vent (Rhône)

### 28 février

Cléguérec (Morbihan)  
St-Nicolas-de-Redon (Loire-Atlantique)  
Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)  
Villeparisis (Seine-et-Marne)

### 1<sup>er</sup> mars

Bécherel (Ille-et-Vilaine)  
Bethunes (Pas-de-Calais)  
Carhaix-Plouguer (Finistère)  
Châteaubriant (Loire-Atlantique)  
Dreux (Eure-et-Loir)  
Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)  
Millau (Aveyron)  
Montbron (Charente)  
Trosly-Breuil (Oise)  
Vallet (Loire-Atlantique)

### 2 mars

Albi-Veyrières (Tarn)  
Plancoët (Côte-d'Armor)  
Poix-de-Picardie (Somme)  
Taulé (Finistère)  
Thiais (Val-de-Marne)  
Verneuil-sur-Avre (Eure)  
Vervins (Aisne)

### 5 mars

Argenté-du-Plessis (Ille-et-Vilaine)  
Collinée (Côtes-d'Armor)  
Guipry (Ille-et-Vilaine)  
Lunel (Hérault)  
Plabennec (Finistère)  
Vizille (Isère)

### 6 mars

Belz (Morbihan)  
Callac (Côtes d'Armor)  
La Turballe

### 7 mars

Candé (Maine-et-Loire)  
Hennebont (Morbihan)  
Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher)  
Rospenden (Finistère)

### 8 mars

La Capelle (Aisne)  
Limours (Essonne)  
Mauron (Morbihan)  
Romilly-sur-Seine (Aube)  
Trémuson (Côtes d'Armor)  
Vif (Isère)

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### Un sommet africain à Paris : LE PARRAIN CHIRAC REÇOIT SES AFFRANCHIS

Le sommet « informel » qui a rassemblé la semaine dernière, autour de Chirac, une douzaine de chefs d'Etats africains, a fini dans la rubrique faits divers des journaux : un certain Monsieur Ping, logé au luxueux hôtel Meurice de Paris, et ministre des affaires étrangères du Gabon, s'est fait dérober, dans sa chambre, 150 000 euros et 150 000 dollars, soit 2 millions de francs en liquide ! Comble de cette affaire louche, le voleur se serait fait passer pour le ministre lui-même. Voilà donc un cambrioleur qui avait au moins compris une chose : qu'un ministre et un voleur peuvent fortement se ressembler !

C'est la seule vraie leçon à retenir de ce sommet. L'été dernier, le G8 réuni à Gênes avait fait un petit cadeau au président français, en le chargeant de ce sommet africain destiné à lancer une nouvelle institution internationale, le « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique », le NEPAD. Un club qui réunirait régulièrement les dirigeants africains et leurs bailleurs de fonds occidentaux. On a donc vu Chirac se hausser du col et faire le coq au milieu de ses « amis »...

#### Les larmes des crocodiles

De bien belles paroles ont résonné dans les salons dorés de l'Elysée. Chirac s'est enflammé en déclarant qu'il n'était « pas moralement acceptable » que le fossé continue de se creuser entre les pays riches et les pays pauvres. Bouteflika s'est empressé de lui cirer les pompes en le proclamant « Chirac l'Africain » et en louant son « désintéressement » et son « dévouement » au service de l'Afrique. Le même Bouteflika, pantin des généraux et massacreur de Kabyles, Compaoré, qui assassina le turbulent nationaliste Sankhara pour prendre le pouvoir, Bongo, aux multiples comptes numérotés en Suisse, tous se sont solennellement engagés à défendre les droits de l'homme et la « bonne gouvernance ». Tous ont condamné l'Afrique de la misère et des coups d'Etat. Tous ont versé une larme sur le bilan désastreux de 40 ans d'indépendance : au moins 7 millions de morts dans les guerres qui ont déchiré le continent, 10 millions de réfugiés, plus de 28 millions de malades du SIDA ou porteurs du virus, 40 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'école primaire, et dont bon nombre crèvent tout simplement de faim. Entre 1950 et 2000, alors que la part de l'Afrique dans la population mondiale passait de 8 à 13 %, sa part dans le PIB mondial descendait de 3 à 1,8 % !

Pour le bilan, on ne peut qu'être d'accord... Mais quand Chirac et ses « partenaires » africains dénoncent aussi le fait que les pays riches auraient « délaissé » l'Afrique, pour ne s'intéresser qu'à leur propre développement, quelle injustice ! Bien au contraire, les grandes puissances, en premier lieu les anciennes puissances coloniales, n'ont jamais cessé de « s'intéresser » à l'Afrique. Pour son plus grand malheur.

Si le continent africain pèse peu dans le commerce mondial, en valeur, il alimente tout de même les pays développés en matières pre-

mières, en hydrocarbures, en bois, en minerais, en produits alimentaires. Ce sont des firmes françaises, américaines, anglaises, allemandes, qui contrôlent ces richesses et en tirent de gigantesques revenus. C'est TotalFinaElf qui profite du pétrole algérien, congolais, gabonais, angolais, en ne laissant que quelques miettes aux dictatures qui sur place veillent sur leurs intérêts. C'est encore la bourgeoisie des pays développés qui achève de saigner les populations africaines par le mécanisme de la dette, que les Etats sont mis en demeure de payer en fermant les écoles et les hôpitaux, en sacrifiant les investissements de long terme dans les routes, l'eau ou l'électricité.

Les grandes puissances s'intéressent tellement à l'Afrique qu'elles en viennent à se heurter les unes aux autres pour le partage du gâteau, comme au bon vieux temps des colonies ! Pour préserver son pré carré africain, la France a toujours soutenu les pires dictatures. Elle a financé et armé le régime militaire d'extrême-droite hutue, au point de lui permettre de perpétrer le génocide de près d'un million de tutsis en 1994. Elle a fomenté la guerre civile au Congo-Brazzaville, pour aider son poulain Sassou N'Guesso à reprendre le pouvoir en 1998. Elle appuie sans failles et sans états d'âme la dictature militaire algérienne, qui terrorise la population pour continuer de monopoliser la rente pétrolière.

Non, vraiment, les charmes de l'Afrique ne laissent pas indifférents les politiciens et les affairistes de Paris

#### Une belle brochette de voleurs et d'assassins

Pour piller un continent, il faut mater les peuples. Pour fomenter des guerres civiles, il faut des seigneurs de guerre. Il faut donc des « amis » africains, c'est-à-dire des dictateurs. C'est un bel échantillon de cette bande de voleurs et d'assassins qu'on a vu parader autour du grand chef Chirac à l'Elysée.

Comme tous les requins, ils sont d'ailleurs en concurrence. C'est à qui sera le meilleur élève de l'impérialisme, en « modernisant » son économie, c'est-à-dire en l'ouvrant encore davantage aux intérêts économiques des grandes puissances et en serrant un peu plus la ceinture à sa population, ou encore en proposant ses services pour constituer des « forces africaines d'intervention » pour rétablir l'ordre dans telle ou telle région du continent, comme le font l'Afrique du sud ou le Nigeria.

Ce « nouveau partenariat » ne fait que du neuf avec l'ancien. C'est le vieux colonialisme de grand-père, aux détroques sans cesse reprises.

Bernard Rudelli

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 19 (janvier-février 2002)

Un dossier sur « l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues... »  
Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précarité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

## Leur société

### POUR LES PATRONS, 36 % D'AUGMENTATION

Une étude publiée par Proxinvest, une petite société spécialisée dans le conseil aux investisseurs, révèle le salaire très « confortable » des dirigeants d'entreprises.

Les 17 PDG français qui publient l'intégralité de leur rémunération ont touché chacun en moyenne 498 fois le Smic annuel, autant que les patrons américains qui, eux, ont touché 531 fois le salaire de base d'un ouvrier américain.

Leurs rémunérations ne sont pas constituées que du « salaire », qui n'est même souvent qu'une petite partie de celles-ci, mais aussi de stock-options (c'est-à-dire des actions de l'entreprise qui leur sont versées pour leurs bons et loyaux services) et de diverses autres « primes ».

Ainsi, le dirigeant français le mieux payé est Serge Tchuruk, le patron d'Alcatel, qui vient d'annoncer des « difficultés » et licencié depuis des années : 20 millions

d'euros (131 millions de francs). Lindsay Owen-Jones, le PDG de L'Oréal, le suit de très près avec 19 millions d'euros (124,7 millions de francs). Ensuite, vient Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi, avec 11 millions d'euros (72 millions de francs). En septième position, on trouve Thierry Desmarest, le PDG de TotalFinaElf, avec 5 millions d'euros (32,9 millions de francs) de rémunération.

Alors que l'ensemble des travailleurs voient leurs salaires bloqués depuis des années, que beaucoup même ont vu leur revenu chuter avec le chômage, les 473 dirigeants français des principales sociétés cotées en Bourse, eux, se sont octroyé une augmentation moyenne de 36 % de leurs propres rémunérations. Bref, ce n'est pas la crise pour tout le monde.

Aline RETESSE



### Cinq ans de gouvernement Jospin... ET TOUJOURS PLUS DE QUATRE MILLIONS DE PAUVRES

Les cinq années écoulées depuis 1997 ont été celles du gouvernement Jospin, en même temps que celles de la reprise économique, c'est-à-dire d'une prospérité accrue des bourgeois. Mais comme en 1997, quatre millions et demi de personnes (7 % des ménages) vivent en dessous du seuil de pauvreté (564 euros, 3700 francs par mois), seuil au-dessous duquel on est officiellement « pauvre ». Cela ne signifie pas que, au-dessus de ce seuil, on soit riche... Mais voilà ce que constate le rapport 2001-2002 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les chiffres du chômage ont diminué. Le nombre des bénéficiaires du RMI et de l'ASS (allocation spécifique de solidarité, versée aux chômeurs en fin de droits) a baissé de 3 %. Mais nombre de ceux qui ont été embauchés ne sont pas pour autant passés au-dessus du seuil de pauvreté. Bien des emplois créés ont été des emplois en CDD, en intérim, à temps partiel. Ils ont fait baisser les statistiques du chômage, mais pas celles du dénuement.

Cette pauvreté varie d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre. Elle atteint entre 15 et 25 % dans tout le nord de la France, des Ardennes à la Haute-Normandie, où de nombreuses entreprises ont été fermées. Mais les pourcentages sont aussi forts en Provence ou Languedoc, tra-

ditionnellement moins industrialisés. Les grandes villes sont très frappées, à part les régions de Paris et Lyon. Et encore, combien de villes de la banlieue parisienne ou lyonnaise, combien de quartiers sont misérables ?

La pauvreté frappe près de 30 % de la population étrangère en France. Selon la Caisse nationale d'allocations familiales, au cours de l'année 2000, la moitié des personnes touchant des allocations et venant d'un pays extérieur à l'Union européenne étaient en dessous du seuil de pauvreté. Quand elles ne disposent pas d'un titre de séjour de plus de trois mois, elles ont des difficultés pour toucher ces prestations. Cela frappe la majorité des demandeurs d'asile, et tous ceux qui provisoirement n'ont pas de titre de séjour, à cause des lenteurs ou de la mauvaise volonté des administrations.

La « reprise » célébrée par Jospin, Fabius et C<sup>ie</sup>, c'est la reprise des profits, des forts dividendes, des bonnes affaires en Bourse. Mais pour la classe ouvrière, cela n'a jamais signifié la fin de la pauvreté. Car même lorsque les embauches ont un peu repris, les patrons ont disposé de tout un arsenal de possibilités pour ne même pas payer le Smic.

Vincent GELAS

## Accidents du travail

# AUTORITÉS ET PATRONAT COMPLICES

Un projet de rapport de la Cour des comptes dénonce l'attitude des autorités chargées de la sécurité au travail, et en particulier du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels (CSPRP). Cet organisme réunit des représentants patronaux et syndicaux sous l'égide du ministère de la Solidarité.

Selon le prérapport, le CSPRP « ne cherche pas à jouer un rôle d'expertise, de prévention et d'alerte, ce qui est notamment apparu pour les risques induits par l'amiante, les éthers de glycol ou encore le nouveau variant de Creutzfeld-Jakob ». Si un organisme chargé de la prévention ne joue pas son rôle... de prévention, on se demande à quoi il sert !

Il a servi en fait à entériner les dispositions patronales en matière, non de sécurité, mais d'insécurité en bloquant, notamment, pendant des années toute évolution de la législation sur l'amiante. Le CSPRP est coresponsable du sort de milliers de malades et de morts, passés et à venir, ayant été exposés à l'amiante.

Pour le représentant de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés, « toute décision est le résultat d'un compromis entre patronat et syndicats, des compromis forcément boiteux. Sans compter qu'il est quand même aberrant que le patronat décide ce qu'il faut faire en matière d'accident du travail ou de maladies professionnelles ». Et il est de fait que les représen-

tants syndicaux, par leur présence et leur non-dénonciation des scandales, ont cautionné la politique du CSPRP.

Le constat de la Cour des comptes vient après d'autres rapports, depuis plusieurs années. Qu'est-ce que cela a changé ? Pas grand-chose. Les patrons font toujours la loi en ce domaine. L'amiante a bien fini par être interdit, mais les éthers de glycol ne le sont toujours pas.

Alors, même si le texte de la Cour des comptes met le doigt sur un vrai problème, on est très loin d'une véritable prévention des risques au travail. Et pour cela, ce n'est pas sur des organismes théoriquement chargés d'y veiller qu'il faut compter.

A.V.

## Ethers de glycol

# PATRONS EMPOISONNEURS

Pour la première fois, un ex-salarié de l'usine IBM de Corbeil (Essonne) vient de porter plainte contre son ancien employeur pour «empoisonnement», car il a manipulé des produits chimiques toxiques, et en particulier des éthers de glycol, sans qu'on l'ait mis en garde. Les conséquences de ces produits sont terribles : douleurs musculaires intenses, stérilité, malformations fœtales chez les femmes enceintes, cancers des testicules chez les hommes.

IBM aux Etats-Unis a dû indemniser à l'amiable, pour des millions de dollars, des ouvriers d'une de ses usines près de New York. Mais en France, c'est la première fois qu'une plainte est instruite sur cette question.

Un chercheur français, qui dénonce le scandale depuis le début des années quatre-vingt-dix, a déclaré : « Non seulement ces solvants sont utilisés dans l'industrie, mais ils ont été incorporés, pendant des années, dans des produits ménagers, lave-gla-

ces, peintures et aussi des médicaments (!). C'est comme pour l'affaire de l'amiante, la pression des industriels a été très forte pour ne pas interdire cette classe de produits, la plus dangereuse ».

Ces produits ne sont donc toujours pas interdits, et des salariés ainsi que des usagers vont encore en être victimes, à cause de la « pression des employeurs » qui se moquent de mutiler ou tuer des gens, pourvu qu'on ne diminue pas leurs profits.

## Impôts locaux

# ÇA PÈSE DE PLUS EN PLUS

Un organisme spécialisé dans les finances locales, Dexia Crédit Local, annonce que « les taux d'imposition, toutes collectivités confondues, devraient progresser de 2 % » en 2002. Cela atteindrait même 3 % pour la taxe d'habitation.

Officiellement les impôts ont diminué, et diminueraient encore si l'on écoutait Chirac ou Jospin et leurs porte-parole. En pratique c'est l'inverse qui s'annonce.

La fiscalité locale est complexe, il y a la part des communes, celle des départements et celle des régions. Elle est en partie variable, chaque collectivité pouvant faire des choix qui aboutissent à ce que, d'une commune, d'un département ou d'une région à l'autre, les contribuables ne payent pas la même chose.

Or on sait que l'Etat vient de transférer deux grosses dépenses aux collectivités locales : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la régionalisation de certains transports ferroviaires.

L'APA est un progrès, certes insuffisant, qui devrait profiter à 500 000 personnes dépendantes. Le gouvernement s'est fait de la publicité avec cette réforme de l'ancienne Prestation spécifique dépendance qui ne

concernait, elle, que 135 000 personnes. Mais l'Etat n'a pris à sa charge qu'une partie de la dépense supplémentaire, et il en reste pour 0,6 milliard d'euros pour les départements. Du coup Dexia Crédit Local prévoit pour les départements une hausse « assez forte, autour de 4,5 % ».

Par ailleurs la SNCF, c'est-à-dire l'Etat, s'est débarrassée d'une partie des dépenses de chemins de fer concernant les TER, les trains express régionaux. Pour les sept régions qui ont déjà appliqué la « réforme », cela représente, pour les charges d'exploitation, 1 milliard d'euros supplémentaire. A quoi s'ajoutent les investissements.

La « régionalisation » des compétences se traduit donc surtout par une régionalisation des dépenses. Ce n'est pas nouveau, cela concerne depuis longtemps les hôpitaux, les écoles et bien d'autres domaines.

Tout cela n'empêchant pas les charlatans de droite ou de gauche de prétendre, dans une surenchère démagogique, qu'avec eux à l'Elysée, les contribuables paieraient moins

André VICTOR

Corbeil  
Essonne

## Le programme de Dassault Augmenter les impôts des pauvres et supprimer ceux des riches

Serge Dassault, richissime patron des usines qui portent son nom, et accessoirement maire de Corbeil-Essonnes, a reçu une délégation d'habitants d'un quartier populaire de la ville, porteurs d'une pétition contre la hausse des impôts locaux de 19 %. L'échange a été vif et bref. Dassault a reconnu « avoir fait une erreur en augmentant les impôts locaux d'un seul coup » pour affirmer aussitôt qu'il aurait dû... « les augmenter tous les ans au rythme de l'inflation » ! Pas question d'annuler la hausse.

Une locataire a répondu avec colère : « Nous sommes pauvres, nous » à ce milliardaire condescendant. Dassault a rétorqué qu'il ne pouvait pas faire autrement qu'augmenter les impôts locaux. On lui a posé la question de réclamer l'argent dont il avait fait cadeau à IBM, en baissant la taxe professionnelle de cette entreprise de 7,5 % à 5 %. Il a alors vivement réagi, en prétendant que « ce n'était pas un cadeau » et que « les entreprises ne pouvaient pas payer ». Les pauvres, eux, le peuvent, pas les patrons !

Lorsque ses intérêts sont en jeu, Dassault tient un tout autre langage. Ainsi, l'après-midi de ce même 2 février, il

a déclaré, devant le conseil national du RPR dont il est membre, qu'il fallait mettre au programme du RPR la fin

des 35 heures, la suppression pure et simple des droits de succession et surtout de l'impôt sur la fortune !

Quand il s'agit de ses profits, Dassault ne fait pas « d'erreur » et sait réclamer la suppression des impôts qu'il nous refuse !

R.C.

## T'as le bonjour des travailleurs !

Lors de l'assemblée du Medef à Lyon, en janvier dernier, Serge Dassault s'est vanté de bien connaître le monde du travail, déclarant : « Le salarié a besoin de considération : cela ne coûte rien. Rien ne fait plus plaisir à un salarié que de voir son patron lui dire bonjour. En

plus, quand ils sont actionnaires, les salariés sont intéressés au résultat. Je vous le conseille : dans les entreprises où cela fonctionne comme ça, il n'y a plus de grève, les syndicats perdent leur influence et le dialogue peut se faire directement avec les salariés ».

Il a dû lire ça dans une bande dessinée éditée par une quelconque officine du Medef. Quand les travailleurs iront dire, collectivement, le bonjour à leur patron, il pourrait constater que la politesse n'est pas ce qu'il s'imagine.

Milosevic devant le tribunal international de La Haye

**VOUS AVEZ DIT « JUSTICE EXEMPLAIRE » ?**

Le procès qui vient de s'ouvrir à La Haye a déjà fait couler beaucoup d'encre, car sur le banc des accusés figure l'ex-président yougoslave, Slobodan Milosevic. Il doit répondre devant le Tribunal pénal international (TPI) de sa responsabilité dans les conflits qui ont ensanglanté l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Il est notamment inculpé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide pour la politique de « nettoyage ethnique » qu'il a pratiquée en Bosnie et au Kosovo, marquée par le massacre de milliers de civils et l'expulsion forcée des populations non serbes.

Selon son président, le TPI, créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, doit à cette occasion faire la démonstration qu'il peut rendre « une justice exemplaire ». Il a pourtant fixé d'emblée les limites de son action. Son rôle sera « de déterminer les responsabilités directes et personnelles » de Milosevic, « C'est, en revanche, le rôle des historiens que d'analyser comment Milosevic a pu s'installer au pouvoir et mener pendant plus de dix ans une politique nationaliste et criminelle. »

Les représentants des grandes puissances qui ont œuvré à la mise en place de ce tribunal voudraient faire oublier leur propre responsabilité dans l'ascension politique du dictateur, puis dans son maintien au pouvoir. L'un des conseillers de Milosevic a d'ailleurs mis au défi le TPI

d'« inviter messieurs Bill Clinton, Tony Blair, Gerhard Schröder, Jacques Chirac, car à Dayton (lors des accords de paix sur la Bosnie en 1995) on a reconnu Milosevic comme un interlocuteur respectable et valable ».

Il ne fait aucun doute que Milosevic est coupable de dizaines de milliers de morts. Mais ceux qui, après l'avoir soutenu, l'ont combattu et vaincu, et qui prétendent le juger aujourd'hui, ne valent guère mieux. Ils ont eux-mêmes à leur actif des dizaines de milliers de morts civils, du fait des bombardements massifs de l'OTAN contre la Serbie et le Kosovo en 1999. Et combien de victimes innocentes ont faites en Irak les bombardiers français, américains, britanniques, depuis la guerre du Golfe de 1990 ?

A cela s'ajoute la complicité dont ont fait preuve les Etats-Unis mais aussi la France, dans les massacres perpétrés par les dictateurs que ces pays avaient aidés à se hisser au pouvoir, du Chili de Pinochet à l'Argentine des militaires, en passant par le Zaïre de Mobutu.

Alors, au terme de ce procès qui pourrait durer au moins deux ans, Milosevic sera peut-être condamné par le tribunal de La Haye. Mais ce n'est pas pour autant que la planète sera débarrassée des criminels qui dressent les peuples les uns contre les autres, ou misent sur des dictatures militaires pour mieux dépouiller les masses populaires.

Roger MEYNIER



Manifestation anti-gouvernementale à Buenos Aires, le 6 février.

**Argentine**

**UN NOUVEAU PLAN D'AUSTÉRITÉ**

Depuis le 11 février, le cours du peso argentin, qui était aligné sur le dollar depuis 1991, mais avait perdu sa parité d'un peso pour un dollar au début de cette année, est désormais flottant. Coulant, pourrait-on dire, au vu des premières fluctuations du peso. C'est l'un des volets du nouveau plan d'austérité mis en place par le péroniste Eduardo Duhalde.

Toute la semaine écoulée, les représentants du gouvernement argentin ont été en négociation avec les représentants du Fonds Monétaire International pour les convaincre de leur prêter 20 milliards de dollars, en échange de quoi ils laisseraient le peso flotter. Les dirigeants du FMI sont partisans d'attendre de voir ce que donnera le peso flottant. Et les représentants argentins sont revenus bredouilles.

Le 12 février, le président Duhalde a fait une déclaration optimiste, pour expliquer que le peso flottait comme prévu et que sa valeur, pour un dollar, variait seulement entre 1,40 et 1,70 peso. Ce sont les paroles officielles. En réalité, le dollar se négociait entre 2 et 2,10 pesos. Dès le premier jour de la mesure gouvernementale, le

peso subissait donc cette décote de 50 %.

Cette orientation monétaire satisfait les entreprises exportatrices, parmi lesquelles on compte des groupes capitalistes argentins très puissants, comme Perez Companac et Techint, par exemple.

En revanche, cette nouvelle dévaluation du peso, dont on ne peut dire aujourd'hui jusqu'où elle ira, ne peut qu'entraîner une nouvelle aggravation de la vie des masses populaires argentines, déjà très éprouvées. Les salaires, le treizième mois de ceux qui conservent un emploi sont en retard de paiement. Il en est de même pour les pensions des retraités.

Et qu'a prévu le gouvernement pour empêcher le dérapage des prix ? Il a fait promettre aux groupes de la distribution alimentaire de ne pas augmenter les prix tant que la monnaie ne se sera pas stabilisée. C'est si peu efficace que, dans les quinze jours qui ont précédé le flottement du peso, on a noté des augmentations des prix de 20 à 30 % sur des aliments de première nécessité comme la farine et le lait.

D'autre part, les restrictions bancaires très impopulaires, notamment chez ceux qui ont la chance d'avoir des économies et qui ne peuvent tirer tout l'argent qu'ils souhaitent, si elles sont un

peu assouplies, sont cependant maintenues.

Pour ne pas être victimes de la dépréciation des prix, les travailleurs et les masses pauvres d'Argentine ne peuvent compter que sur leur mobilisation. Mais certainement pas sur le gouvernement, même s'il prétend avoir compris les manifestants, ni à plus forte raison sur un patronat bien trop occupé à continuer de faire des profits.

Des chômeurs, des jeunes, des mères de famille avec leurs enfants, venus de différentes localités, ainsi que des retraités d'un Mouvement indépendant de retraités, dont le dirigeant est actuellement en prison pour avoir manifesté contre le précédent président, ont bloqué les accès routiers de la capitale fédérale, Buenos Aires, pendant toute une journée. Les manifestants entendaient exiger l'application d'une promesse de l'ex-président Rodriguez Saa, qu'Eduardo Duhalde s'est gardé de reprendre : celle de créer immédiatement cent mille emplois, et au total un million d'emplois.

Entre les exigences des classes possédantes, nationales ou étrangères, et celles de la population, le gouvernement du président Duhalde est coincé et contraint à jouer les équilibristes.

Jacques FONTENOY.

**Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 64 (mars-avril 2002)**

- La campagne pour l'élection présidentielle en France
- France La santé se serait améliorée... mais résistera-t-elle aux mesures d'économie ?
- L'Argentine en crise Derrière le paravent du FMI, la voracité des classes possédantes
- Tribune de la minorité Argentine : de la crise économique à la crise sociale

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 3F (0,46 euro)





**Nigeria**

# LES RIVALITÉS IMPÉRIALISTES À L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DU BIAFRA

**De 1967 à 1970, le Nigeria fut le théâtre d'une des guerres civiles les plus meurtrières qu'ait connues l'Afrique, la guerre du Biafra, qui fit deux millions de morts et laissa dans la société nigérienne des plaies qui, trente ans après, sont encore loin d'avoir cicatrisé.**

A l'époque, on présenta cette guerre comme un simple conflit interethnique entre les Haoussas musulmans du nord et les Ibos chrétiens du sud-est, dans lequel ces derniers cherchaient à se constituer leur propre Etat en décrétant la sécession du Biafra. Et sans doute s'est-il trouvé un certain nombre de politiciens et de militaires assez ambitieux et criminels pour chercher à attiser les rivalités ethniques dans le seul but de se tailler leur propre Etat au Biafra.

Mais cette présentation des choses masque le rôle décisif joué par les rivalités entre grandes puissances, et au premier chef celle opposant la France de De Gaulle à la

Grande-Bretagne, rivalités dont l'enjeu était le contrôle des réserves pétrolières considérables qui venaient tout juste d'être découvertes le long des côtes du pays. C'est ce que vient de rappeler un reportage diffusé récemment sur France 3.

S'appuyant sur les archives de la cellule africaine de l'Elysée dirigée alors par Foccart, chef des réseaux africains des services secrets français et éminence grise de De Gaulle, le documentaire fait une large place aux témoignages des leaders sécessionnistes et aux agents des services secrets français.

Dès l'indépendance du Biafra, proclamée avec l'appui discret du gouvernement français, la rébellion biafraise fit main basse sur les réserves pétrolières du sud du pays. La Côte-d'Ivoire servit d'intermédiaire à Foccart pour livrer des armes aux rebelles. Le Gabon d'Omar Bongo servit de base arrière et sa capitale, Libreville, devint la véritable plaque tournante de l'aide politique et militaire française. L'Afrique du Sud, qui cher-

chait à sortir de son isolement, fut également sollicitée pour livrer des armes aux indépendantistes biafrains.

En encourageant la sécession biafraise, la France entendait affaiblir le Nigeria, pièce maîtresse de la sphère d'influence britannique en Afrique sub-saharienne. Mais il s'agissait surtout de permettre à Elf Aquitaine, alors compagnie d'Etat, de s'emparer des réserves de pétrole biafraïses, tandis que les géants pétroliers britanniques (le groupe privé Shell et la compagnie nationalisée BP) se retranchaient derrière Londres, qui soutenait l'Etat fédéral nigérian, pour conserver leur mainmise sur l'ensemble des réserves pétrolières.

Mais, tirant les leçons de l'échec de l'intervention au Congo belge, quelques années auparavant, les impérialismes français et anglais n'intervinrent jamais directement dans le conflit, se contentant d'alimenter les protagonistes en matériel de guerre, s'affrontant ainsi par peuples interposés.

Incapable de résister au puissant

Etat fédéral nigérian, la sécession s'enfonçait dans une impasse. Les images de massacres et surtout d'enfants biafraïses victimes de la famine se multiplièrent dans les médias. Mais si la catastrophe humaine qui se déroulait au Biafra était bien réelle, en revanche les objectifs de la cellule africaine de l'Elysée, qui orchestra cette campagne avec l'aide d'une société de presse basée à Genève, n'avaient rien d'humanitaire : il s'agissait de mobiliser l'opinion du côté des sécessionnistes, pour servir les ambitions de pillage de l'impérialisme français. Avec cynisme, le colonel Maurice Robert du SDECE – les services secrets français – éclaira par son témoignage cette manipulation de l'Etat français, relayée aussitôt par les médias de l'époque : *« Quand on a choisi le mot génocide, il y avait aussi massacre, écrasement, mais le seul mot parlant était génocide. C'est d'ailleurs comme ça qu'on a pu émouvoir le général de Gaulle qui, devant l'étendue des pertes, a commencé à réagir ».*

L'aide « humanitaire » de la Croix-Rouge servit de couverture à l'acheminement d'armes et des fonds caritatifs furent détournés pour financer la sécession biafraise. En 1969, le gouvernement Pompidou livra à son tour plus de dix mille tonnes de matériel de guerre. En vain d'ailleurs. Car, exsangue, en proie à la famine, le Biafra n'en continua pas moins de s'écrouler. C'est alors que l'impérialisme français décida de se désengager, laissant les indépendantistes à leur sort.

Les politiciens, hommes d'affaires et autres militaires et barbouzes français qui ont orchestré cette opération criminelle au nom des intérêts de la bourgeoisie française, et ceux qui s'en sont rendus complices par leur silence, portent une lourde responsabilité dans la guerre du Biafra. Ils devront un jour rendre des comptes aux peuples du Nigeria, en particulier, et d'Afrique en général, de tous les crimes qu'ils ont commis sur le continent.

René CYRILLE

## Grande-Bretagne

### LA PRIVATISATION DU MÉTRO LONDONNIEN

# DES CADEAUX SOUTERRAINS AUX ACTIONNAIRES

Après une valse-hésitation qui dure depuis près de quatre ans, le gouvernement travailliste de Tony Blair s'est décidé à sauter le pas : d'ici au mois d'avril au plus tard, le métro de Londres sera privatisé. Les deux consortiums repreneurs ayant été choisis, il ne reste plus qu'à signer.

Il s'agit d'une privatisation un peu particulière, en ce sens qu'elle est partielle et temporaire. Pour l'instant en tout cas. Pour une raison simple. On voit mal quel groupe privé aurait racheté un réseau qui, depuis des décennies, souffre d'un sous-investissement tel que, dans certains secteurs, les ouvriers de maintenance ont pour consigne de ne pas toucher à certains câblages décrépis de peur de provoquer une panne générale !

Le métro londonien est déjà l'un des plus chers d'Europe pour les usagers (158 euros ou un peu plus de 1000 F pour l'équivalent d'un coupon mensuel parisien trois zones), donc les possibilités d'y augmenter encore les tarifs y sont limitées.

Dans cette privatisation hybride, les deux consortiums privés reprendront chacun la gestion de l'infrastructure (stations, voies et rames) de la moitié du réseau pour une durée minimum de trente ans. En revanche, la responsabilité des services voyageurs incombera à un organisme public, Transport for London, chapeauté conjointement par la mairie de Londres et par le ministère des Transports, qui « achètera » l'usage et la maintenance des infrastructures aux deux consortiums privés grâce au revenu de la vente des billets.

Les deux consortiums s'engagent à effectuer des investissements d'un minimum de 6 milliards d'euros (40 milliards de francs) pendant les dix premières années du contrat. Moyennant quoi, l'Etat s'engage à effectuer lui aussi un investissement de

l'ordre de 4,5 milliards d'euros pendant la même période.

Voilà pour la partie visible du montage. Reste la partie invisible, parce que peu avouable, que les ministres travaillistes n'ont pas réussi à cacher entièrement, malgré leur recours systématique au cache-sexe du « secret commercial ».

Pour commencer, les fameux investissements des consortiums privés seront, bien sûr, réalisés au moyen d'emprunts auprès des banques et du marché financier, emprunts auxquels l'Etat a donné sa garantie. Ce qui veut dire que, si ces consortiums, formés par des compagnies riches mais qui n'y ont qu'une responsabilité financière très limitée, suspendaient le service de leur dette, l'Etat devrait éponger l'ardoise ! Et puis surtout, la subvention d'Etat au métro continuera. Sauf que dorénavant elle sera calculée de façon à garantir un taux de profit minimum à ces « investisseurs » privés, quel que soit le service qu'ils délivrent.

Autant dire que ce montage n'a d'autre but que de permettre à l'Etat de payer des dividendes aux actionnaires de ces consortiums, alors que les mêmes investissements auraient pu être faits directement sur les fonds publics et à un coût financier et social sensiblement inférieur.

En plus donc d'avoir à payer pour ces dividendes avec leurs impôts et leurs billets, les usagers et les travailleurs du métro vont devoir payer la note de bien d'autres façons. Sur le plan de la sécurité, certains membres des

consortiums privés n'ont rien de rassurant. Par exemple, le géant de la construction Balfour Beatty, dont les économies criminelles sur la maintenance des rails de chemin de fer a été la cause d'un déraillement qui a fait neuf morts il y a deux ans. Et qu'advient-il des stations ? Combien risquent d'être fermées parce que non « rentables » – ce qui, dans une ville aussi étendue que Londres, où la densité du métro est déjà faible, reviendrait à priver des quartiers entiers de ce moyen de transport. Quant aux salariés du métro qui tomberont sous la coupe des consortiums, il n'est pas difficile d'imaginer le sort qui les attend. Les licenciements massifs qui ont suivi la privatisation des chemins de fer sont assez récents pour ne pas avoir été oubliés.

Toutes ces raisons, depuis des années, alimentent l'opposition populaire à la privatisation du métro. Une opposition qui s'était d'ailleurs traduite, il y a deux ans, par l'élection de l'actuel maire de Londres, qui se présentait en champion du métro public face aux candidats des trois grands partis. Même l'équivalent anglais de la Cour des comptes s'est prononcé contre cette privatisation.

Mais Blair était déterminé à passer outre, sans doute pour démontrer une fois de plus, aux barons de la City de Londres, qu'en homme politique conséquent de la bourgeoisie il reste toujours prêt à sacrifier même ses intérêts électoraux de politicien à ceux du capital.

François Rouleau

# L'AVENIR DU PÔLE CHIMIQUE : TOUT LE MONDE SE LA PATATE CHAUDE

Depuis l'explosion d'AZF qui a fait 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés, le traumatisme dans les quartiers populaires touchés est palpable. Pour l'immense majorité, s'il est évident que Total doit payer, il est aussi évident qu'il n'est plus question de continuer à vivre avec une bombe à retardement à côté de chez soi. C'est non seulement compréhensible, mais entièrement justifié. Il est aberrant qu'on ait laissé se développer la ville autour de ces usines d'autant plus dangereuses qu'elles sont dirigées en fonction du seul profit. Dans ces quartiers, mais aussi dans le reste de la ville, la question du maintien du « pôle chimique », comme on l'appelle, ne se pose même pas : il doit fermer.

La municipalité de droite, avec Douste Blazy, comme le Conseil général, dirigé par les socialistes, ont pris position pour la fermeture pure et simple du pôle chimique. Le Conseil régional, dirigé lui aussi par des socialistes, a pris une position plus nuancée : fermer AZF, d'accord, mais pour ce qui est de la SNPE, une entreprise à capitaux d'Etat, voisine d'AZF et qui produit notamment du phosgène, on parle plutôt de sécuriser les installations, voire de reconverter certaines productions. Ce qui n'est guère rassurant, car rappelons que ce qui a explosé à AZF était réputé non dangereux.

## DE BONNES PAROLES POUR LES TRAVAILLEURS CONCERNÉS

Tous ont quelques mots pour les travailleurs concernés par la

fermeture. Mais pas question pour eux d'envisager, pour compenser ces pertes d'emploi, la création d'autres emplois dans les services publics qui dépendent d'eux et des formations qui permettraient de tels reclassements. Ce ne sont pourtant pas les besoins qui manquent.

Pas question non plus pour eux d'envisager d'obliger Total à assumer sa part de responsabilités, en garantissant les salaires de tous les ouvriers du pôle chimique jusqu'à ce que de tels reclassements soient réalisés.

Certains sous-traitants ont déjà licencié ou mis en chômage leur personnel. Les salariés de la SNPE subissent le chômage technique. Et ceux d'AZF attendent un plan social prévoyant des prétraitements au rabais ou des mutations avec perte de salaire. D'après les

syndicats, il y a 1200 emplois directs sur le pôle chimique et 5000 emplois indirects.

## TOUT LE MONDE SE RENVOIE LA PATATE CHAUDE

Jospin a mis en place un calendrier pour trancher l'avenir du pôle chimique toulousain : « grand débat régional » à Toulouse, puis « grand débat national » à Paris. Trois mois après l'explosion, Jospin a déclaré tout et son contraire, et surtout qu'il était urgent... d'attendre encore.

Le rapporteur du débat national sur les risques industriels, Philippe Essig (ancien président de la SNCF), nommé par Jospin, vient de remettre ses conclusions. Il préconise notamment que ce soit au plan local, là où le risque existe, que la décision de la ferme-

ture ou du maintien du pôle chimique soit prise : « L'Etat est trop loin et trop unificateur ; la commune est trop petite ; c'est entre l'intercommunalité et la région que doit se situer le bon niveau de décision d'élus du suffrage universel, parfaitement éclairés par des débats où chacun apportera son avis ». L'avantage pour Jospin serait évidemment de ne pas se mouiller dans une décision qui peut le gêner dans sa course vers l'Elysée.

## FERMETURE SOUS CONDITIONS

Pour la sécurité des installations, des ouvriers qui y travaillent comme des populations voisines, la solution c'est le contrôle rigoureux par les travailleurs qu'il faudrait instituer dans les faits, et pas

## Les pouvoirs publics mis en échec

# LE BÂTIMENT B DE LA CITÉ DU PARC NE SERA PAS DÉTRUIT

A la suite de la catastrophe AZF, le bâtiment B de la Cité du Parc a été évacué par la force publique et la mairie, après avoir fait procéder à des déménagements sommaires, l'a muré. Alors que Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au Logement, et Françoise de Veyrinas, maire-adjointe de Toulouse, ont déclaré que ce bâtiment devait être détruit, l'assemblée générale des copropriétaires a voté le principe de sa réparation.

108 appartements ont été évacués, l'explosion de l'usine AZF ayant fait éclater la plupart des murs de briques les séparant. Le relogement des familles s'est fait dans de très mauvaises conditions et aujourd'hui la plupart vivent dans des mobile-homes à la pé-

riphérie toulousaine dans des conditions extrêmement précaires.

Au fil du temps, la Cité du Parc était devenue un refuge pour des familles, notamment immigrées, dont les dossiers étaient refusés par les HLM, parce qu'elles avaient des revenus insuffisants, et à cause d'un manque de grands logements pour des familles nombreuses.

Les pouvoirs publics ont tout de suite vu le parti qu'ils pourraient tirer de la situation : détruire une barre pour faire un exemple, et montrer à l'opinion qu'ils agissaient contre la montée de l'insécurité. Un conseiller municipal délégué a même déclaré à une association du quartier que « depuis que le bâtiment B était muré, la délinquance avait baissé



dans le quartier». Depuis, sommé de s'expliquer, il a affirmé qu'on l'avait mal compris, et qu'il avait dit que, « depuis qu'il y avait moins de monde, il y avait moins de bruit ! »

C'est démagogique et parfaitement inefficace : on ne détruit pas la misère en détruisant un immeuble. Cela ne fait que déplacer le problème, et souvent pas bien loin. Les mêmes causes créant les mêmes effets, sans changement économique et social, les familles évacuées transporteront leurs problèmes avec elles.

La volonté de détruire ce bâtiment a été très mal prise par de nombreux habitants, qui justement s'étaient organisés pour répondre

collectivement aux problèmes d'insécurité et de voisinage.

Voir des élus affirmer, comme Françoise de Veyrinas, ex-ministre à la Ville de Juppé, que « le bâtiment allait être détruit parce qu'une majorité de copropriétaires le souhaitaient » est choquant, alors justement que ces gens-là ne demandent jamais l'avis des habitants.

Finalement, l'assemblée générale des copropriétaires a eu lieu, avec pour seul point à l'ordre du jour : faut-il réparer ou détruire le bâtiment ? Or deux rapports d'expertise concluaient que la structure n'avait pas bougé et que le bâtiment était réparable. Les propriétaires occupants savent bien que la meilleure indemnisa-

tion ne leur permettrait jamais d'acheter un autre logement. Les plus déterminés ne veulent pas bouger : « J'avais un appartement dans lequel j'étais bien, Total me le massacre, je ne veux pas d'argent, je veux que Total me le reconstruise à l'identique ! » Et c'est par une majorité des trois quarts que le principe de la réparation a été adopté, malgré diverses manœuvres des représentants de la mairie pour empêcher le vote.

Cependant il va y avoir encore bien des obstacles avant que les habitants puissent retourner dans leurs murs. Mais une étape importante a été franchie, et c'est très bon pour le moral !

# RENVOIE

que sur le papier. Pour imposer aux industriels de la chimie comme aux autres un tel contrôle, il faudrait un vrai rapport de forces et une lutte déterminée que les syndicats sont loin de vouloir mener.

Nous sommes pour la fermeture du pôle chimique. De telles usines ne peuvent pas rester au cœur des villes. Même sécurisées comme ils prétendent, le risque zéro n'existe pas, surtout quand c'est la recherche du profit qui préside à toutes les décisions. Total est responsable, mais les pouvoirs publics qui ont laissé faire le sont tout autant. Les uns et les autres doivent assumer.

Mais cette fermeture doit se faire à deux conditions.

D'abord que Douste Blazy, les pouvoirs publics locaux, et Jospin,

qui seraient pour la fermeture du pôle chimique, créent dans l'agglomération les centaines d'emplois nécessaires pour reclasser tous les travailleurs, sans perte de salaire. Ce ne sont pas les besoins qui manquent, dans les transports publics, dans la santé, l'éducation. Et que Total finance, si nécessaire, ces créations d'emplois ou les formations nécessaires au reclassement.

Et ensuite, il n'est pas question d'accorder la moindre aide publique pour que Total aille s'installer ailleurs.

Alors, dans ces conditions, oui à la fermeture du pôle chimique.

Correspondant LO

## Impôts locaux

# QUINZE POIDS, QUINZE MESURES !

Les sinistrés se sont rendus compte que les dégrèvements de la taxe foncière et de la taxe locative avaient été faits de manière très inégalitaire. Ils ont fait deux délégations auprès des services fiscaux pour protester contre cette injustice, et ils entendent bien ne pas en rester là : la date anniversaire de la catastrophe, le 21 février, pourrait être l'occasion d'une mobilisation plus importante sur ce problème.

Si on prend pour exemple celui de l'escalier C3 de la Cité du Parc, presque tout le monde a payé l'impôt foncier en entier, mais un habitant a eu 600 F de dégrèvement, un autre 800 F, et un troisième 1300 F. Le Collectif des Sans-Fenêtres a donc décidé d'aller demander des comptes au centre local des impôts. Le responsable a expliqué que les contribuables devaient faire une demande, s'ils estimaient avoir droit à un dégrèvement, et que l'administration ne prenait jamais de mesures globales et automatiques.

Il faut donc d'abord avoir l'information, puis faire la demande et remplir un dossier. Mais il n'est pas si facile de produire des devis quand on est pro-

priétaire et que c'est le syndicat qui gère les travaux. Et quand on est locataire, c'est encore plus difficile. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'à la Cité du Parc seulement un tiers des contribuables aient fait la demande, et que les réponses des services fiscaux aient été très diverses suivant les pièces fournies : quelques dégrèvements complets, quelques rejets, et toutes les situations intermédiaires.

On a appris qu'il y avait quand même eu une mesure globale pour treize rues ne comportant que des pavillons, et que certaines de ces rues étaient plus éloignées de l'usine AZF que des cités complètement dévastées pour lesquelles il n'y avait eu aucune mesure globale.

Le Collectif des Sans-Fenêtres exige donc de pouvoir renégocier le périmètre, pour qu'une mesure globale de dégrèvement soit prise sur toute la zone sinistrée : c'est la seule mesure juste. Des initiatives vont donc être prises par le Collectif des Sans-Fenêtres, en liaison avec les syndicats des Impôts, pour faire pression sur Laurent Fabius qui seul est habilité à prendre cette décision.

## Commission d'enquête sur les usines à risques

# LES PARLEMENTAIRES LAISSENT LES MAINS LIBRES AUX PATRONS

La commission d'enquête parlementaire sur la sécurité des installations industrielles, après l'explosion de l'usine Grande-Paroisse AZF de Toulouse a présenté son rapport. Les parlementaires de cette commission font des constats, évidents mais après coup.

### LA VIE ET LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS QUOTIDIENNEMENT MENACÉES ET LES LENTEURS PARLEMENTAIRES

La fuite de dioxine à Seveso (Italie) en 1976, qui avait intoxiqué des milliers de personnes, n'avait provoqué qu'une « réflexion » sur les sites potentiellement dangereux et avait débouché, six ans plus tard, en 1982, sur une « directive européenne » dite « Seveso ». En 1996, une nouvelle directive Seveso devait prétendument durcir les obligations des industriels en matière de sécurité. On voit ce que cela a donné à Toulouse.

Il existe en France 1250 sites industriels classés Seveso, dont 500 classés « Seveso » à « seuil haut », les plus dangereux pour les travailleurs de l'usine comme pour ceux qui vivent autour. Parmi ces 500 établissements, on compte 50 à 60 installations à risque élevé. La liste des accidents industriels, selon le ministère de l'Environnement, était déjà longue avant cette catastrophe, avec, pour l'an 2000, 1779 incendies, explosions, pollutions, chutes ou irradiations. Et ce n'est sûrement qu'une petite partie des accidents, car beaucoup ne sont pas déclarés.

### LES PARLEMENTAIRES CERTES DÉNONCENT ...

« La commission a pu constater un certain décalage entre le discours (...) et la réalité de pratiques encore trop souvent caractérisées par une pression croissante des impératifs de rentabilité et par la marginalisation des sala-

riés ». Le constat est bien faible. En effet, les travailleurs risquent leur vie en permanence, et dans toutes les entreprises, parce que les patrons veulent toujours le profit maximum.

Le niveau global des dépenses de maintenance de l'industrie française aurait, entre 1994 et 2000, diminué de 15 milliards de francs, alors que le chiffre d'affaires de cette dernière a augmenté de 1000 milliards de francs.

La commission dénonce cette autre évidence : l'utilisation d'un grand nombre d'entreprises de sous-traitance sur un même site, l'emploi précaire, en soulignant que la formation des intérimaires, quand elle existe, ne dépasse souvent pas trois quarts d'heure. Les parlementaires montrent du doigt les réductions d'effectifs. Atofina, par exemple, supprime 503 emplois, dont une partie touchent justement les fonctions de maintenance et de sécurité. Thierry Desmarest, le PDG de TotalFinaElf, a eu le culot pourtant d'affirmer que sa « conviction profonde est que les réductions d'effectifs ont en fait amélioré la sécurité et d'abord parce qu'il y a moins de personnes exposées ».

Les auteurs du rapport proposent de renforcer les inspections des installations classées Seveso, en doublant le nombre d'inspecteurs. Pourtant, les mêmes expliquent qu'un rapport des services de l'Etat chargés de la sécurité (la DRIRE) de 1990 envisageait bien le scénario de l'explosion du nitrate d'ammonium, mais qu'il a ensuite été abandonné. Pendant les années qui ont suivi, la DRIRE n'a rien pu ou rien voulu voir.

La commission envisage aussi comme solution le renforcement du rôle du comité d'hygiène et de sécurité, le CHSCT. Mais, outre les pressions que subissent parfois des syndicalistes de ces CHSCT quand ils tentent de dénoncer les mauvaises



conditions de travail, l'obstacle est encore le même. Tout ce qui coûte de l'argent, le patron n'en veut pas. Le directeur de l'usine Atofina de Carling (Moselle) a refusé les solutions proposées par des syndicalistes du CHSCT, car elles étaient « économiquement irréalistes », c'est-à-dire trop chères à son goût.

### LA COMMISSION PROPOSE D'AIDER LES PATRONS.

La création d'un fonds de prévention des risques industriels est envisagée, toujours à titre de proposition, un fonds qui serait financé par une taxe dont l'origine reste vague, et par l'Etat, qui aiderait les entreprises à financer des investissements concernant la sécurité. On augmenterait donc encore les aides aux industriels. Cela devrait pourtant être au patron de tout payer pour prévenir les accidents, et bien sûr pour réparer tous les dégâts causés quand l'accident est survenu.

Comme après chaque catastrophe, cette enquête aboutira, peut-être, à une nouvelle loi qui ne changera rien. Ce sont les travailleurs qui savent ce qui est stocké et dans quelles conditions, qui savent quel est le matériel usé qui devrait être remplacé au plus vite, et donc ce sont eux qui pourraient agir pour que ce contrôle soit suivi d'effet. Et collectivement ils auraient la force sociale qui leur permettrait d'imposer aux patrons de faire les investissements nécessaires.

Aline RETESSE

La Mure (région grenobloise)

## UNE RÉGION SINISTRÉE !

Lundi 11 février, une manifestation a regroupé 200 personnes environ dans les rues de La Mure, ville industrielle de la région grenobloise, pour protester contre la liquidation judiciaire récemment prononcée de l'entreprise Sauvagnat. Cette entreprise, fabriquant des meubles de jardin, emploie 200 travailleurs. Il y a quelques années, Sauvagnat avait racheté l'entreprise à Allibert, qui avait déjà réduit les effectifs ouvriers.

Aujourd'hui, l'angoisse des travailleurs est grande, dans une région déjà fortement touchée par le chômage. Un repreneur s'est manifesté depuis six mois, mais il n'a pas été pris en considération par le tribunal qui a, malgré ses promesses de reprise, prononcé la liquidation. De nombreuses familles vont se retrouver au chômage. Les salaires de décembre ont été versés.

Quant aux salaires de janvier, les travailleurs n'ont rien vu venir ; et de toute façon ils ne toucheront pas leurs primes.

Il y a quelques années, les mines avaient fermé, ce qui avait donné lieu à une longue lutte des salariés. Puis l'entreprise Inoseta avait, elle aussi, mis les clefs sous la porte. Des milliers d'emplois ont été successivement supprimés. Mais, à chaque fois, les patrons ont encaissé les subventions versées par l'Etat et le Conseil général. Les municipalités ont elles aussi contribué à ces cadeaux aux patrons, par des dégrèvements de taxes et d'impôts. Où sont passés tous

ces milliards ? Ils n'ont pas été utilisés à créer des emplois, puisque la presque-totalité des entreprises ont fermé les uns après les autres. A cela s'ajoutent des services publics, comme la maternité de La Mure qui a fermé en 1995, malgré les promesses des politiciens de droite (dont le candidat Chirac à l'élection présidentielle) et de gauche qui s'étaient engagés à la maintenir ouverte !

Aujourd'hui, les travailleurs de Sauvagnat font entendre leur colère : samedi 9 février, ils occupaient un péage d'autoroute pour populariser leur lutte auprès des milliers de touristes qui se rendaient dans les stations de ski. Lundi, ils ont défilé à La Mure, avec la population venue les soutenir. A la fin de la manifestation, le député socialiste de la circonscription, Didier Migaud (également rapporteur au budget), ceint de son écharpe tricolore, a compaté avec les travailleurs du plateau matheysin. Mais cette compassion, les travailleurs qui connaissent la détresse du chômage n'en ont que faire. Car cet élu, proche du gouvernement Jospin, peut verser des larmes de crocodile sur le sort des travailleurs devant les caméras de la télévision régionale. Il n'en reste pas moins qu'il est complice de la politique d'un gouvernement qui se refuse à interdire les licenciements, qui distribue à fonds perdus les subventions au patronat, sans jamais exiger que ces milliards servent à créer des emplois !

SNECMA-VILLAROCHE  
(Seine-et-Marne)

## SUCCÈS DES NETTOYEURS

Une nouvelle fois, les 70 nettoyeurs de la Snecma Villaroche ont été transférés dans une nouvelle société, suite à un changement de prestataire de services. La Snecma ayant lancé un appel d'offres, c'est la société SIN&STES qui a remplacé Penaille au 1<sup>er</sup> février.

Au travers de ces changements réguliers la Snecma tente de réduire les prestations versées à ces entreprises, ce qui se traduit immanquablement par le

fait que celles-ci, après avoir baissé leurs prix pour obtenir le marché, présentent l'addition aux salariés : baisse des effectifs, blocage des salaires, suppression de primes, réduction des acquis sociaux, sont les recettes habituelles.

Le personnel, ayant dû à chaque fois mener des grèves, avec succès, pour empêcher ces plans d'être mis en œuvre, a acquis une certaine expérience de la lutte pour la sauvegarde de

Gilly-sur-Isère  
(près d'Albertville) Savoie

## POLLUTION À LA DIOXINE

L'usine d'incinération de Gilly-sur-Isère a été fermée le 24 octobre 2001 par arrêté préfectoral, suite à la publication d'analyses révélant des taux de dioxine anormalement élevés sur le bétail alentour. 26 communes, soit 41 000 habitants, ont été polluées par les fumées toxiques s'échappant de l'incinérateur dans un rayon de dix kilomètres. Les oeufs, le lait, le fromage, la viande ont été contaminés, et l'inquiétude est grande dans cette région productrice de viande et de fromage.

Cette usine appartient au Syndicat intercommunal mixte des déchets du secteur d'Albertville (SIMIGEDA), regroupant 50 communes (65 000 habitants) et exploité par Novergie, filiale du groupe Suez. Elle traitait 27 500 tonnes d'ordures ménagères par an. La législation ne rendait pas obligatoire le contrôle du taux de dioxine, car la capacité de l'incinérateur était inférieure à six tonnes de l'heure. Sous la pression des riverains, alarmés par un nombre selon eux anormalement élevé de cancers, des analyses ont enfin été réalisées. Une vache de Grignon, commune limitrophe de l'incinérateur, s'est retrouvée porteuse de 70 picogrammes de dioxine par gramme de matière grasse, alors que le taux à ne pas dépasser est de cinq. Cette vache s'est donc retrouvée avec le plus fort taux de dioxine jamais enregistré en France. Des prélèvements effectués ensuite dans un rayon de dix kilomètres ont montré que 180 exploitations

agricoles étaient touchées : la vente du lait, de la viande, des oeufs et des fourrages a été interdite et, depuis le mois de décembre, un millier d'animaux ont été abattus. Il y en aurait encore 2700 à venir. Depuis la fin novembre, 12 000 litres de lait sont quotidiennement détruits et environ 5000 tonnes de foin pollué sont encore dans les étables.

Tous les habitants de cette région s'alarment. Des mères allaitant leur bébé ont dû faire pression pour obtenir l'analyse de leur lait : 27 picogrammes/kg/jour ont été retrouvés dans le lait d'une maman, après trois mois d'allaitement. Une enquête a révélé une augmentation inquiétante du nombre de cancers sur la commune de Grignon : 24 cas recensés dans la même rue, 72 sur la commune, pour une période de dix ans. Des dizaines d'agriculteurs éleveurs sont plongés dans la détresse de voir gâché le résultat de leur vie de travail.

La préfecture et le SIMIGEDA (présidé par le maire RPR d'Albertville, Albert Gibello) multiplient les déclarations rassurantes, affirmant que la santé de la population n'est pas menacée. Les déclarations du préfet Paul Girot de Langlade, expliquant pourquoi, lors d'un reportage télévisé, il n'avait pas réagi plus tôt, ont particulièrement choqué. A la question « *Pourquoi n'avez-vous pas diligenté des analyses de dioxine ?* », il a répondu : « *Parce que cela coûte 4000 F par analyse et qu'elles ne sont pas obligatoires pour ce genre d'usines.*

*Alors j'ai déjà assez de dossiers à m'occuper, sans aller en rajouter sur des choses qui ne s'imposaient pas du tout. La législation ne demandait pas d'analyses de dioxine sur le terrain pour ce genre d'usines, et elle ne le demande toujours pas, d'ailleurs.*

Des riverains se sont invités à la réunion de crise du SIMIGEDA pour crier leur colère. Certains se sont constitués en une association dénommée ACALP (association citoyenne active de lutte contre les pollutions), dont l'assemblée générale a regroupé, samedi 2 février, environ 300 personnes.

L'une des principales préoccupations de la population est de connaître les dangers auxquels elle a été exposée depuis des années. Les réponses sont contradictoires, ce qui est loin de faire taire leurs interrogations légitimes. Aujourd'hui, en France, il existe 42 incinérateurs, recensés par le ministère de l'Environnement, du type de celui de Gilly-sur-Isère, fonctionnant sans surveillance et au mépris des normes de sécurité.

Ce qui est sûr, c'est que les proches de ces incinérateurs ne doivent compter que sur eux-mêmes pour exiger d'en savoir plus sur les dangers que les rejets de dioxine dans l'atmosphère leur font courir et, le cas échéant, imposer la fermeture de ces sites dangereux.



Grève du nettoyage en 1999

ses droits. Aussi, dès les premières réunions du personnel et des délégués avec la nouvelle société, comme il apparaissait que les nouveaux patrons voulaient remettre en cause primes, jours de congés, RTT, etc., le personnel se mobilisait. AG, manifestations de protestation auprès de la Snecma et de la nouvelle société, décision de faire grève dès la première journée de

prise de fonctions : l'unanimité était réalisée et la détermination au rendez-vous.

Dès la veille du 1<sup>er</sup> février, l'agitation se remarquait sur le site par des poubelles qui débordaient. Aussi la société SIN&STES commençait à revoir sa position.

Et le lendemain, face à la totalité des salariés, réunis dans les locaux syndicaux de la

Snecma, qui avaient refusé de prendre le travail tant que l'intégralité des droits antérieurs n'étaient pas reconduits, ainsi que l'application automatique de ces droits à tout nouvel embauché, les nouveaux patrons étaient contraints de céder. Forts de ce succès les nettoyeurs se tiennent prêts à repasser à l'action si de nouvelles tentatives avaient lieu.

## CHU Clermont-Ferrand

# 9<sup>e</sup> SEMAINE DE LUTTE POUR LES 35 HEURES

Une semaine après la manifestation à Paris du 31 janvier, la détermination du personnel n'a pas faibli. Par un nouveau vote, le mouvement de grève a été prolongé jusqu'au 25 février, jour du CTE (comité technique d'établissement).

De retour de Paris, la colère est montée d'un cran devant le spectacle de flics et CRS déchaînés, matraquant et gazant les manifestants.

Colère aussi devant les maigres résultats obtenus jusqu'ici. Car, sur 45 000 postes attribués par les ministres Guigou et Kouchner à l'échelle nationale, cela fait très peu par établissement. Ainsi le CHU clermontois, avec plus de 5 000 salariés, sera doté de 73 postes supplémentaires.

Avec la prolongation de la grève commencée le 13 décembre dernier, l'Agence régionale de l'hospitalisation a raclé ses fonds de tiroirs et accorde... 20 postes de plus. Ce qui fait moins d'une centaine en supplément, alors que les responsables eux-mêmes, directeurs d'établissements et chefs de services, reconnaissent qu'il faudrait quatre à cinq fois plus !

Il y a toujours presque autant de monde aux AG régulières qui se tiennent chaque semaine, à l'appel des syndicats CGT, FO et SUD. On y fait le bilan des actions menées, tantôt à l'intérieur de Gabriel-Montpied et de l'Hôtel-Dieu qui constituent les deux principaux hôpitaux du CHU, tantôt à l'extérieur, en direction de la population.

Par exemple, ces jours-ci, il y a eu une nouvelle diffusion de tracts en ville, accompagnée d'une pétition de soutien aux grévistes réclamant l'embauche pour l'application correcte des 35 heures et maintenir la qualité des soins. L'accueil fut bon.



Affichettes apposées au CHU de Clermont-Ferrand.

En appliquant une décision prise lors d'une AG précédente, des grévistes sont également intervenus au festival du court-métrage, où il y avait une affluence de plus d'une dizaine de milliers de personnes par jour. Là aussi il y eut de chaleureux applaudissements.

Ces réactions de sympathie constituent un encouragement pour le personnel des hôpitaux, qui a bien conscience qu'il faudrait unir les établissements en lutte. De plus en plus, les grévistes se demandent ce qu'attendent les fédérations syndicales pour appeler à un mouvement général, afin de faire céder ce gouvernement et obtenir un meilleur budget pour la Santé publique.

Correspondant LO

## Hôpital psychiatrique Sainte-Anne - Paris

# LE PERSONNEL FAIT BLOC

Au cours de la quatrième semaine de grève, la direction a encore mesuré à ses dépens qu'elle a bien affaire à un mouvement massif et déterminé.

Le directeur a été franc : « *Même si aucun syndicat ne signait mon protocole, je pourrais le signer moi-même* ». Son mépris de l'opinion des grévistes est apparu de plus en plus au cours de la grève. Cela n'empêche pas deux ou trois syndicats non grévistes de se préparer à signer la troisième version de son protocole.

La deuxième version du protocole a été conspuée par les 300 grévistes présents à l'assemblée du 5 février. La tentative du directeur de noyer la perte de 7 jours de congé traditionnels à Sainte-Anne dans un calcul global de jours RTT (réduction du temps de travail) ne passe pas. Ni sa volonté de rogner notre journée de travail pour écouler des heures de RTT en donnant le minimum de jours. « *On veut 230 embauches, on veut garder nos jours et nos 8 heures* », ont répété les grévistes en revotant la grève.

Le lendemain, mercredi 6 février, c'est le maire du 13<sup>e</sup> arron-

dissement, président du conseil d'administration de l'hôpital, qui après trois quarts d'heure de résistance a dû se résigner à recevoir 180 grévistes qui lui ont expliqué la dégradation de la situation pour le personnel et les malades.

Vendredi 8 février, la délégation syndicale des grévistes a quitté les négociations, pour protester contre des paroles diffamatoires du directeur au sujet de la grève. L'assemblée a ensuite massivement approuvé leur réaction de dignité et leur a témoigné un soutien encourageant. Le directeur a dû faire marche arrière et s'est empressé d'obtenir pour les grévistes un rendez-vous à l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), rendez-vous qu'il avait auparavant fait échouer.

Et chaque jour, les grévistes vont à plusieurs dizaines dans certains services pour bien faire comprendre aux médecins et aux surveillants que ce sont les grévistes qui décident du service minimum.

La grève continue. Elle a été revotée pour l'instant jusqu'au vendredi 15 février.

Correspondant LO

## Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris

# VERS LA SUPPRESSION DES LITS

Sur le groupe Pitié-Salpêtrière à Paris, nous avons appris dernièrement que 18 lits d'hospitalisation, sur les 42 du service de radiothérapie médicale, devraient être supprimés. Rien n'est fait, car le projet doit être soumis aux instances, mais cette fermeture est demandée par le chef de service et est approuvée par le directeur de l'hôpital.

Le chef du service explique qu'il n'arrive plus à fonctionner comme il l'entend avec les moyens matériels et en personnel aussi bien médical que paramédical qu'on lui donne. Mais on peut se poser des questions sur la concordance qu'il y a entre cette fermeture programmée et la réforme hospitalière, obligeant les services à plus de rentabilité. On a beau nous expliquer que ce choix est dicté par l'intérêt des patients, c'est de la blague lorsque cela se traduit par la fermeture de 18 lits.

Où vont aller les patients ? C'est la grande débrouille : soit ils sont repris par leur service qui les avait adressés en cancérologie, ou bien ils restent tant bien que mal

en hospitalisation à domicile, ou bien ils se retrouvent dans un autre hôpital. Mais les liens entre ces différents services n'existent pas, les structures des soins de suite ou des soins palliatifs sont quasiment inexistantes (quoi qu'en dise Kouchner). Dans ces conditions, l'amélioration de la prise en charge dont on nous rebat les oreilles, c'est du pipeau.

Le personnel a été le dernier informé. C'est de manière tout à fait fortuite que nous avons été alertés avant les vacances de Noël par la visite d'un médecin d'un autre service à qui il avait été promis les locaux qui nous sont attribués ! Immédiatement, nous en avons discuté entre nous. Les réactions ont été d'abord l'indignation quant au devenir des patients, puis la colère devant l'attitude des médecins et des cadres qui nous avaient caché ce qui se préparait. Nous avons appris par la même occasion qu'ils avaient déjà rencontré le directeur de l'hôpital et le chef du personnel pour discuter des modalités pratiques de fermeture. Sous notre

pression, ils nous ont conviés à une réunion où nous avons pu exprimer notre indignation devant leur mépris à notre égard et à l'égard des malades. Le chef de service n'en menait pas large.

Quant au nombre de collègues qui devront changer de service, on en est à la discussion avec l'encadrement, à qui on a fait revoir à la hausse les effectifs qui resteraient dans le service. Il nous a affirmé qu'il restait ouvert sur le nombre de postes et que cela n'était pas pour en récupérer qu'il acceptait la fermeture de près de la moitié des lits du service. Mais nous ne sommes pas dupes de ses choix, étant donné le manque d'effectifs pour la mise en place des 35 heures.

Ce serait logique et humain de donner les moyens permettant au service de fonctionner, plutôt que de procéder par une coupe franche. Mais cela suppose des choix financiers qui ne sont pas ceux du gouvernement.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy

## SOUS PRÉTEXTE DE SÉCURITÉ DES SALARIÉS RENVOYÉS

**Le personnel travaillant à l'aéroport Charles-de-Gaulle est actuellement en butte à des tracasseries administratives : le renouvellement des badges d'accès opéré par mesure de sécurité donne lieu à un grand « nettoyage » parmi le personnel.**

Sur tous les sites aéroportuaires, le personnel qui travaille dans des zones non accessibles au public doit circuler avec un badge. Jusque-là, celui-ci était renouvelé régulièrement. A la fin de l'année dernière, nous avons appris que tous les badges, même ceux en

cours de validité, devront être refaits avant le 31 mars. Une des raisons évoquées serait qu'il y aurait beaucoup plus de badges en circulation à Roissy que les quelque 70 000 salariés qui y travaillent.

S'il ne s'agissait que d'une simple mesure de sécurité, personne n'y aurait rien trouvé à redire. Mais il y a autre chose.

Car si ces badges sont délivrés par les services des douanes et de la gendarmerie de l'aéroport, on voit des salariés les attendre plus des deux à trois semaines habituelles, se faire confisquer l'ancien badge sans avoir le nouveau et attendre encore sans explication. Des enquêtes sont refaites systé-

matiquement pour chacun, avec ouverture des trois volets du casier judiciaire, les étrangers doivent présenter des papiers supplémentaires, etc.

Or, sans badge, pas moyen d'accéder à son lieu de travail et pas moyen de travailler ! Certains employeurs ont refusé l'accès et ont laissé hors de leur entreprise ceux qui n'avaient pas de badge, sans les payer ; des salariés ont été licenciés à cause d'une condamnation remontant à plusieurs années. C'est le grand nettoyage...

Pourtant, lors de l'élargissement de l'aéroport, les autorités s'étaient vantées d'embaucher les jeunes des cités. Eh bien, voici des centaines de jeunes (ou de moins

Il n'y a pas que le stationnement qui est interdit, certains emplois aussi !



jeunes) issus des cités autour de Roissy, qui avaient enfin pu trouver un travail, souvent dur et mal payé, avec des conditions de travail et des horaires déplorables, qui pourraient se retrouver sans rien.

Certains employeurs font même grise mine. Car la procédure et les délais sont les mêmes pour ceux qui embauchent, ou font appel aux agences d'intérim, même les agences spécialisées sur le pôle de Roissy : aucun badge provisoire ne peut plus être délivré, comme cela se faisait dans le passé.

Aucun ? Pas tout à fait : nous avons appris qu'une exception avait été faite pour des salariés qui s'étaient mis en grève dans un secteur stratégique de l'aéroport, et que des badges provisoires avaient été distribués.

Comme quoi des tracasseries administratives peuvent s'effacer devant des salariés en colère... En attendant, sous couvert de sécurité, on complique la vie de milliers de salariés et on en profite pour en licencier des centaines sans bruit.

Correspondant LO

Alcatel-CIT Nanterre (Hauts-de-Seine)

## «VOUS N'AVEZ PLUS VOTRE PLACE ICI»

La Microélectronique est le dernier atelier de production d'Alcatel CIT en région parisienne. Il emploie 60 personnes, menacées par la fermeture pure et simple de l'atelier.

Lorsque le nom d'Alcatel n'apparaît pas dans la raison sociale de l'établissement à fermer, Tchuruk, le PDG du groupe Alcatel, ne prend pas de gants. Les travailleurs d'Info Electronique, des sous-traitants en Alsace, en font l'amère expérience : l'entreprise est en redressement judiciaire et les salariés sont menacés d'être jetés à la rue. Dans d'autres cas, Alcatel se débarrasse du problème en vendant les usines. Ainsi Flextronics, qui a racheté l'usine de portables de Laval, a fermé son établissement de Lunéville dans l'Est en mettant plusieurs centaines de travailleurs à la rue.

A Nanterre, la direction fait preuve de plus d'hypocrisie pour arriver à réduire les effectifs. La direction a proposé de l'argent aux plus jeunes embauchés, actuellement prêtés à Toulouse. Un an de salaire, soit 150 000 F, s'ils partent tout de suite. Pour les autres, l'entreprise de démolition a commencé. Un premier entretien de plusieurs heures avec le chef de service, un autre avec le chef du personnel et, enfin, avec la «boîte à outil», nom que la direction donne à la psychologue qu'elle emploie pour l'aider dans sa tâche. Leur

message : «Vous n'avez plus votre place ici, il faut faire une croix sur Alcatel, vos emplois sont maintenant en province», comme ces 15 postes taillés sur mesure pour 15 travailleurs de chez Meusonic, un sous-traitant qui se trouve à la frontière luxembourgeoise. Cette entreprise aurait du travail, mais elle n'arrive pas à garder son personnel, faute... de salaires corrects ! On a aussi suggéré à certains de devenir chauffeurs de bus ou d'aller aux Assedic et, pour arrondir les fins de mois, de garder des enfants...

Quelques réactions ont déjà eu lieu à Nanterre. Suite à la proposition de travailler au noir, l'ensemble du personnel du secteur a débrayé pour protester contre de telles méthodes. Et une pétition a circulé, exigeant des formations adaptées pour tous ceux qui le souhaitent, des reclassements dans le groupe pour d'autres et, pour les plus anciens, une préretraite payée par Alcatel, comme cela se pratique déjà.

Tchuruk est le PDG le mieux payé du pays : 131 millions de francs par an. Son salaire est peut-être indexé sur le nombre de suppressions d'emplois réussies ? Nous ne sommes pas du tout décidés à être les acteurs de sa prochaine augmentation !

Correspondant LO

Artis Monthermé (Ardennes)

## 58 TRAVAILLEURS MENACÉS DE PERDRE LEUR EMPLOI

Le jeudi 31 janvier, les 58 travailleurs de l'entreprise Artis appartenant au groupe Peiffert, à Monthermé dans les Ardennes, se sont mis en grève totale. Ils protestaient contre le non-paiement de leur salaire. Des salaires qui sont très peu élevés, 6 500 F net en moyenne, primes comprises. Les travailleurs réclamaient par ailleurs des comptes au PDG, car l'usine n'a plus aucune matière première pour continuer à travailler.

Cela ne veut pas dire que le PDG, actionnaire principal du

groupe, connaît des difficultés importantes. Seulement, l'argent présent sur les comptes de l'entreprise au mois de septembre 2001 a depuis disparu.

En mai 1997, le Conseil régional a financé pour 1,2 million de francs une extension de l'entreprise Artis, le Conseil général des Ardennes amenait 2 millions et l'Europe 1,4 million. Les aides versées à cette entreprise devaient se concrétiser par la création de 40 emplois supplémentaires, portant l'effectif à 85 personnes. Cet objectif n'a pas été atteint, puisque

l'entreprise n'a jamais compté plus de 60 salariés.

Le lundi 4 février, le PDG annonçait le paiement des salaires pour le lendemain. Le lendemain, toujours rien. Les travailleurs décidaient alors de poursuivre la grève. Et ce n'est que mercredi 6 février au soir que les travailleurs apprirent qu'ils allaient être payés.

Pour autant, de lourdes menaces continuent de peser sur les travailleurs du groupe Peiffert industrie. Mais les travailleurs d'Artis sont bien décidés à se battre pour défendre leur emploi.

SNCF - Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

## UN CULOT SANS FREIN

Au poste G, sur le triage de Villeneuve Saint-Georges (94), le chef local n'est pas content.

Un cheminot à qui il était demandé de faire un essai complet de freins sur les wagons d'un train de marchandises à la fin de son service aurait refusé, ne voyant pas pourquoi il aurait dû faire du rabiote de travail alors qu'un autre cheminot prenait normalement sa relève.

Cette logique n'a pas été du goût du chef, qui a fait afficher

une note de rappel à l'ordre dans laquelle on peut lire que le train en question est parti avec un retard de 47 minutes (mais à qui la faute, sinon à la direction SNCF qui se refuse à embaucher et a même supprimé trois postes de travail, sur ce poste G ?). La note s'adresse aux cheminots en ces termes : « Votre métier est aussi de faire un service de qualité, ce qui n'a pas été le cas ici. (...) Quand on sait recevoir, il faut aussi savoir donner » ! En

matière de qualité du service, les cheminots n'ont aucune leçon à recevoir d'une direction qui n'arrête pas de grignoter sur les temps impartis aux tâches au nom de la rentabilité. Quant au reste, les travailleurs du triage sont bien placés pour savoir qu'ils donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie et de leur santé, pour ne recevoir en échange que des salaires très insuffisants et à peu près complètement bloqués depuis des années.

Colomiers (Toulouse)

## LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET LES ÉBOUEURS EN GRÈVE

**Les 4, 5 et 6 février, les employés de la mairie de Colomiers (action sociale) et des éboueurs du SMBOT (Syndicat mixte de la banlieue ouest de Toulouse) ont fait grève à l'appel des syndicats SUD et UECT-UNSA, rejoints par la CGT. Ce fut l'occasion de mettre sur le tapis bien des problèmes accumulés depuis plusieurs années : effectifs, primes, et en particulier le passage aux 35 heures.**

Dans le cadre du passage aux 35 heures, la municipalité de Colomiers (30 000 habitants) dirigée par la gauche plurielle s'est comportée comme n'importe quel patron. La réduction du temps de travail de 36 à 35 heures devait correspondre à la création d'au moins 18 emplois. Mais le maire n'en envisageait que 10 au maximum. Pourtant dans bien

des services, le personnel est insuffisant, le record étant au service des festivités où les employés ont déjà effectué jusqu'à 96 heures de travail par semaine. Et on n'y compte plus les semaines de 48 heures. Dans des services comme les cantines scolaires, les malades ne sont pas remplacés. Quant à la prise des journées ou des demi-journées de repos liées à la réduction du temps de travail, c'est un problème de pouvoir les prendre à son choix.

Pour toutes ces raisons, lors du conseil municipal du 19 décembre, la conseillère de Lutte Ouvrière avait voté contre cette application des 35 heures, en solidarité avec le personnel communal et ses représentants syndicaux.

Deux manifestations dans le centre-ville ont été suivies par près de 200 personnes. Ainsi qu'une manifestation dans l'Hôtel-de-Ville, du jamais vu ! Le restaurant administratif a reçu la visite de grévistes. Pendant ces 3 jours, pas un seul bus de la ville (ce service est gratuit) n'a circulé. Pas une poubelle n'a été ramassée sur les treize communes. Le piquet de grève à l'entrée de la déchetterie a été maintenu 24 h sur 24 h.

Il a fallu plusieurs réunions pour que le maire s'engage à débloquent une enveloppe supplémentaire pour augmenter les primes, sans toutefois la chiffrer. Il s'est engagé à revoir les heures supplémentaires et à introduire plus de facilités pour les jours de repos liés à la réduction du temps de travail. Pour les ponts payés qui étaient menacés, on reviendrait à la situation antérieure.

Les agents municipaux (mairie et CCAS) obtenant le paiement des jours de grève à 50 % et les éboueurs à 100 %, tout le monde a repris le travail. Mais tous restent vigilants, une promesse de maire, même de gauche plurielle, n'est pas une garantie.

### CHEZ LES ÉBOUEURS

200 tonnes d'ordures ménagères sont ramassées quotidiennement sur treize communes. Le travail par tous les temps est pénible et la charge de travail augmente, puisque ces communes se développent. Mais l'embauche de personnel ne suit pas. Pour remplacer le personnel en congé ou en maladie, la direction fait appel à un volant de « remplaçants » quasi permanents : certains ont déjà effectué des remplacements sur une période de cinq ans. Les stagiaires qui sont recrutés restent souvent stagiaires... pendant quatre ans avant d'être embauchés. Le système de pointage ne prend en compte que le « travail effectif ». Lorsque les camions-bennes finissent leur tournée, ils pointent dès l'entrée de la déchetterie, mais il faut ensuite vider le camion, le nettoyer, faire le plein, le garer et se

changer. Autant d'heures de travail qui ne sont pas comptées. Et les salaires sont proches du SMIC. Tout un système de primes permet d'améliorer l'ordinaire. Dès le premier matin de la grève, un élu d'une des treize communes, qui siège au conseil d'administration du Syndicat mixte est venu faire de la morale aux grévistes : il prétendait découvrir la situation, il ignorait les revendications sur les primes, il aurait fallu, selon lui, en discuter avant de faire grève. Si on augmente la prime, disait-il, les impôts vont augmenter. Des boniments qui n'ont pas endormi les grévistes. Ils lui ont fait remarquer que la taxe sur les ordures ménagères avait augmenté l'an dernier de 15 % (de 25 % en trois ans), augmentation qu'ils n'avaient guère vue se répercuter sur leur fiche de paie, sans parler des embauches qui stagnaient.

Renault Flins  
(Yvelines)

## MÉCONTENTEMENT SUR LES SALAIRES

1 % au 1<sup>er</sup> avril — c'est un poisson d'avril disent les ouvriers — et 0,5 % en octobre ! Sans être une surprise, la faiblesse de l'augmentation annoncée pour 2002, mardi 12 février, par la direction de Renault a fait monter le mécontentement d'un cran à l'usine de Flins. Le matin même, 400 travailleurs et quelques chefs avaient débrayé deux heures, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CGC. L'après-midi, ils étaient autant, mais ont prolongé l'arrêt de travail d'une heure pour marquer le coup.

Une semaine avant déjà, le mardi 5 février, 600 travailleurs (300 par équipe) avaient débrayé deux heures à l'appel de la CGT, suivie par la CFDT, pour saluer à leur manière l'ouverture des discussions salariales. Les grévistes étaient heureux de se sentir nombreux, aux Presses et en Tôlerie particulièrement. L'ambiance était bon enfant. On s'était amusé de voir des chefs suant pour sortir malgré tout des voitures, de vraies casseroles, bonnes pour les retouches. Et il avait suffi d'aller tous ensemble regarder de près l'huissier en rigolant pour lui faire prendre la poudre d'escampette.

Mardi 12, la colère était plus sérieuse. Les grévistes ont bloqué toute sortie de voitures des chaînes jusqu'à ce que la direction retire l'huissier en compagnie duquel quelques hauts cadres s'étaient agglutinés à leur rassemblement de façon provocante. Et l'huissier écarté, la chaîne n'a pas redémarré comme ça.

Il faut dire que, en cherchant ces dernières semaines à préparer les esprits, la direction a attisé le mécontentement. Dans son argumentaire, elle a par exemple additionné avec beaucoup d'aplomb la somme prévue pour les augmentations individuelles avec l'augmentation générale prévisible, histoire de démontrer que les salariés de Renault n'avaient pas à se plaindre face au 1,3 % de hausse officielle des prix. Elle a aussi évoqué la « conjoncture défavorable » et la perspective

d'une année 2002 incertaine... C'est culotté, alors que Renault fait des profits non stop depuis douze ans. Parallèlement, la direction met en place un nouveau système pour changer de coefficient : les « blocs de compétences », véritable parcours du combattant, long, exigeant, hasardeux, si compliqué qu'il ôte leurs illusions à ceux qui espèrent améliorer leur salaire de cette façon. Enfin Schweitzer, le PDG, s'est fait remarquer comme un des patrons les mieux payés de France en 2000 : 6,5 millions d'euros (42,6 millions de francs)... 500 fois le Smic annuel. Ça a fait pas mal discuter dans les ateliers. Tout cela se cumule avec les suppressions de postes

continuelles et la charge de travail en hausse. Deux débrayages ne suffiront sans doute pas à faire reculer Renault. Mais le second était déjà plus fort, notamment au Montage, et plus nerveux. C'est le mouvement d'humeur le plus important à Flins depuis la grève surprise de l'automne 2000, déjà sur les salaires...



Correspondant LO

Péchiney (Marignac)

## LES TRAVAILLEURS SONT VENUS SE FAIRE ENTENDRE À PARIS

Mercredi 13 février, à l'appel de l'intersyndicale, une délégation d'une soixantaine de salariés de l'usine de production de Péchiney, à Marignac, sont venus, à l'occasion d'un CCE, manifester à La Défense devant leur siège social.

Péchiney veut se défaire de sa filiale électromécanique et délocaliser en Chine la production de l'usine de Marignac. 250 emplois sont menacés par cette fermeture et environ 500 chez les sous-traitants !

Depuis le 18 avril, depuis dix mois, les salariés de cette entreprise sont en 3x8, sans travail. Pour le moment, ils sont toujours payés mais leur

direction ne propose, volontairement, aucun reclassement variable et aucune reconversion du site (sauf une fonderie qui emploierait 30 salariés).

Les travailleurs de Péchiney-Marignac sont venus se faire entendre sous les bureaux de leur direction. Et ça n'est pas la dernière fois

qu'ils viendront dénoncer le fait qu'il n'est pas normal qu'un trust richissime comme Péchiney ferme une usine comme on ferme son porte-monnaie, et jette à la rue non seulement les travailleurs qu'elle emploie et leur famille mais mette en cause la vie même d'une région entière.

Israël

## Sharon au pouvoir depuis un an

# UN BILAN SANGLANT



**Un an après, la politique du leader de la droite israélienne se solde par un bilan catastrophique pour la population palestinienne de Gaza, de Cisjordanie comme de l'ensemble du pays mais aussi pour la population israélienne qui compte de plus en plus de victimes dans ses rangs.**

Déjà, trois mois avant son arrivée aux commandes, en septembre 2000, c'est lui qui avait conduit la véritable provocation que représentait sa visite sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, déclenchant la colère des Palestiniens et

marquant le début de la deuxième Intifada. Depuis son arrivée au pouvoir, non seulement il n'est pas question de satisfaire une seule revendication politique de la population palestinienne mais la répression est systématique. Non seulement le gouvernement Sharon ne veut pas démanteler une seule des colonies juives implantées dans les territoires palestiniens, mais au contraire, il incite à la création de nouvelles colonies sous la protection de l'armée. La répression a été renforcée contre la population palestinienne et contre ses dirigeants, Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne étant désignés comme des suppôts du terrorisme international. Tel était l'axe de ses déclarations quelques jours après le 11 septembre 2001. Tel il est resté depuis.

Dans l'escalade de la terreur, Sharon n'a pas hésité, semant la mort en procédant à

des bombardements par avion sur des villes des Territoires occupés, en envoyant des chars contre les manifestants, en lâchant l'armée dans les territoires prétendument dépendant de l'Autorité palestinienne, bloquant Arafat à Ramallah, en territoire palestinien, depuis décembre dernier, le sommant d'obtenir une semaine de « calme total » et de faire procéder aux arrestations exigées par Israël. Les attentats terroristes palestiniens qui ont répondu aux exactions de l'armée israélienne traduisent le désespoir de la population palestinienne, acculée par la politique criminelle du gouvernement Sharon. Mais les crimes de l'armée, la transformation des Territoires occupés en véritables camps de concentration, la destruction des habitations, les humiliations permanentes subies par tout un peuple alimentent l'engrenage des violences et des représail-

les. Il ne peut y avoir de sécurité et de paix pour la population israélienne tant que le peuple palestinien sera opprimé, réprimé, privé de tout droit à disposer de lui-même et y compris du droit d'avoir son Etat.

Depuis fin septembre 2000, soit en seize mois dont douze sous la direction de Sharon Premier ministre d'Israël, le

bilan peut s'exprimer en quelques chiffres : côté palestinien, 15 000 blessés et plus de 900 tués, dont la plupart sont des civils ; côté israélien, 255 morts, la plupart victimes d'attentats. Un bilan qui montre à quel point la politique dans laquelle Sharon engage la population israélienne est un piège sanglant, sans issue.

L.P.

États-Unis

## LA FAILLITE D'ENRON C'EST LA FAILLITE DU SYSTÈME

**Ex-septième plus grande compagnie américaine, spécialisée dans le négoce de l'électricité, Enron est devenue la faillite la plus spectaculaire des Etats-Unis. A travers cette faillite, on en sait de plus en plus sur le fonctionnement de cette société à l'image de celui de la société entière.**

Nombre de dirigeants d'Enron, et son PDG Kenneth Lay n'est pas le dernier, essayent depuis la faillite de leur société de tirer leur épingle du jeu. Ils expliquent qu'ils n'étaient pas au courant : « *Que voulez-vous, prétendent-ils, dans une grande entreprise comme Enron, on ne peut pas tout savoir* ».

C'est ce qu'ils disent maintenant. Mais l'entreprise leur a été profitable jusqu'au bout. Car ces mêmes hauts cadres prétendent pas au courant ont profité de la dernière opération spéculative lancée en interne par le groupe dirigeant, spéculation qui a, dans une large mesure, précipité la chute des actions et la découverte de la vérité. L'un d'entre eux a empoché un million de

dollars pour une mise de 5 800 dollars, nous apprend l'enquête.

Enron avait connu ces dernières années une valorisation de ses titres extrêmement rapide. Derrière cette envolée boursière, il y avait toute une politique de pression sur l'appareil d'Etat américain.

Les tenants du capitalisme ultra-libéral prétendent qu'ils se passent de l'Etat. Mais la réalité est tout autre. Aux Etats-Unis, comme ailleurs, les grands groupes capitalistes ont besoin que l'Etat et les collectivités locales leur donnent un coup de pouce.

Ainsi, entre 1997 et 2000, le groupe Enron a fait pression sur 24 Etats américains pour obtenir que le marché de l'électricité y soit dérégulé.

Et, pour aboutir, Enron ne regardait pas à la dépense. Exactement comme cela se pratique dans tout le monde capitaliste, pour acheter les politiciens, Enron a dépensé un montant de près de deux millions de dollars qui ont été distribués à quelque 700 candidats aux élections dans 28 Etats.

Rien que pour les élections de l'année 2000, Enron a distribué plus d'un million de dollars, le montant des sommes perçues par les politiciens pouvant varier selon la taille des villes et des mandats en jeu. Parmi les politiciens les plus copieusement arrosés, on compte des gouverneurs d'Etat importants : la Californie, le Texas et New York.

Et – coïncidence – cette politique d'influence a permis que dans 24 Etats soient adoptées des mesures de dérégulation de l'énergie.

Les porte-parole d'Enron aujourd'hui encore restent fiers de cette politique : « *Nous avons aidé à ouvrir de nouveaux marchés. Il fallait le faire et il serait nécessaire de continuer de le faire* ».

Cette dérégulation à outrance, qui a entraîné la spéculation sur le prix de l'électricité et avec au bout la faillite d'Enron, ne leur pose aucun problème. Les problèmes, ils les laissent aux milliers d'employés d'Enron qui ont perdu leur emploi et l'argent de leur retraite dans cette affaire.

Tandis que Bush est parti en tournée électorale, avec des accents va-t-en-guerre pour faire oublier que lui et sa famille sont mouillés jusqu'au cou dans le scandale Enron (les Bush, père et fils, ont profité de la générosité marquée du PDG d'Enron pour les candidats républicains à la présidence des Etats-Unis), les politiciens démocrates et républicains font mine de chercher une solution pour qu'il n'y ait plus de telles faillites.

Ils aimeraient, par exemple, que les sociétés d'audit chargées de certifier la situation d'une entreprise ne soit pas sous sa complète dépendance comme Arthur Andersen l'était vis-à-vis d'Enron.

Il leur faut aussi faire face à l'inquiétude de quelque 42 millions d'Américains qui craignent que leur plan de pension puisse se vider d'un seul coup d'un seul parce que les entreprises qui les gèrent plongent dans la faillite.

Le risque est d'autant plus grand que bien des entreprises alimentent leur fonds de pension avec des actions émises

par elles-mêmes. En théorie, c'est une façon pour elles de s'attacher leurs employés mais en pratique ce sont les employés qui courent le plus de risques.

Les employés d'Enron ont été particulièrement choqués par le fait qu'alors que leur employeur était en train de brader les actions, il leur était interdit de se débarrasser des leurs parce que le fonds de pension dans lequel ils avaient investi leur imposait un système de compte bloqué.

Bush est monté au créneau pour proposer quelques aménagements pour tenter de ramener la confiance dans le système des fonds de pension par capitalisation, un système que les politiciens d'ici aimeraient nous voir adopter, et dont on a pu vérifier la nocivité pour les salariés.

La meilleure protection pour les travailleurs américains serait qu'ils cessent d'avoir confiance dans le système capitaliste dont ils ont été les victimes.

Jacques FONTENOY.